

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

LA DIFFÉRENCE ENTRE LES SEXES QUANT AU VOTE POUR LE FRONT
NATIONAL

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
THOMAS VALLÉE

ÉCOLE D'ÉTUDES POLITIQUES
21 DÉCEMBRE 2020

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier certaines personnes sans qui la réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, Benjamin Ferland, professeur adjoint de l'École des études politiques de l'Université d'Ottawa. Du début jusqu'à la fin, son support et ses réflexions ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Je suis extrêmement reconnaissant pour son encadrement, de même que sa disponibilité qui m'ont permis de parfaire certaines sections de mon mémoire.

Dans un deuxième temps, je tiens à remercier plusieurs membres de ma famille, à commencer par mes parents, Dominique et Simon, qui m'ont soutenu moralement tout au long de mon cheminement scolaire. Sans leur encouragement et leur tendresse, l'accomplissement de ce mémoire n'aurait pas été imaginable. Je souhaite également exprimer ma plus grande reconnaissance à ma sœur, Élisabeth, ainsi qu'à ma sœur de cœur, Annika. Nos discussions et votre réconfort m'ont grandement aidé dans la rédaction de ce mémoire.

Finalement, j'ai une pensée particulière pour mon défunt grand-père, Clément Vallée. Ta personne fut une véritable source d'inspiration.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : LA DROITE RADICALE ET LE FRONT NATIONAL	6
1.1. LA MATRICE IDÉOLOGIQUE DES DROITES RADICALES EUROPÉENNES...6	
1.1.1. Extrême Droite ou Droite Radicale	6
1.1.2. Le nativisme.....	10
1.1.3. Autoritarisme	11
1.1.4. Le populisme	11
1.2. LE FRONT NATIONAL : DE JEAN-MARIE LE PEN À MARINE LE PEN	13
1.2.1. L'évolution électorale du Front national	13
1.2.2. L'idéologie frontiste	20
CHAPITRE 2 : LE VOTE POUR LES PARTIS DE LA DROITE RADICALE	24
2.1. LES THÉORIES DU VOTE POUR LES PARTIS DE LA DROITE RADICALE...24	
2.1.1. La compétition ethnique	25
2.2.2. La contre-révolution silencieuse.....	26
2.2.3. Le contact intergroupe	26
2.2.4. La désintégration sociale	27
2.2.5. Le vote protestataire	27
2.2. LES EXPLICATIONS DU « RADICAL RIGHT GENDER GAP ».....	28
2.2.1 Le statut professionnel.....	28
2.2.2. La religion	29
2.2.3. Le féminisme	30
2.2.4. La socialisation	30
2.2.5. Intérêt politique	31
CHAPITRE 3 : LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	32
3.1. La religion	32
3.2. Immigration	33
3.3. Insatisfaction politique	34
3.4. Autoritarisme.....	34
3.5. Les valeurs traditionnelles.....	35
3.6. Euroscepticisme.....	36

3.7. Identité de genre	37
CHAPITRE 4 : LA MÉTHODOLOGIE	38
4.1. Les données	38
4.2. Le modèle empirique	40
CHAPITRE 5 : LES RÉSULTATS.....	42
CONCLUSION	49
BIBLIOGRAPHIE.....	51
ANNEXES	57

INTRODUCTION

Le 7 mai 2017, Marine Le Pen, présidente du Front national, remporte 33,9% des suffrages exprimés et termine deuxième face au candidat d'En Marche! Emmanuel Macron lors du second tour de l'élection présidentielle. Si la défaite a un goût amer pour la candidate frontiste, elle confirme, tout de même, une évolution historique de l'électorat du Front national. Pour la seconde fois son histoire, le sexe n'a plus aucune d'incidence significative sur le vote en faveur du parti lepéniste. Ainsi, aux scrutins présidentiels de 2012 et 2017, les femmes ont autant voté pour la candidate frontiste que les hommes. Si l'érosion de l'écart de vote entre les sexes s'est complètement estompée, nous ne savons toujours pas si les hommes et les femmes appuient le FN pour les mêmes raisons. Considérant que le Front national continuera à occuper une place considérable sur la scène politique hexagonale dans les années à venir, il nous apparaît impératif de comprendre les facteurs influençant la propension des hommes et des femmes à voter pour le Front national. C'est pourquoi nous nous intéressons dans le présent mémoire à connaître la différence qu'accordent les hommes et les femmes par rapport à certains facteurs sociodémographiques et attitudes politiques influençant le vote pour les partis de la droite radicale.

Notre étude se compose en cinq étapes. Le chapitre 1 présente tout d'abord les caractéristiques idéologiques communément partagées par les partis de la droite radicale européenne. Ensuite, il présente l'évolution électorale du Front national et les éléments idéologiques qui caractérisent, tant du côté du père que de la fille, le discours du parti. Le chapitre 2 explore les facteurs qui ont été avancés pour expliquer le vote pour les partis de la droite radicale d'une part, et l'écart traditionnel de vote entre les sexes d'autre part. Le chapitre 3 présente nos hypothèses de recherche. Les chapitres 4 et 5 exposent notre modèle empirique et les résultats qui en découlent. En conclusion, nous résumons les principes fondamentaux, de même que les résultats de cette étude.

CHAPITRE 1

LA DROITE RADICALE ET LE FRONT NATIONAL

1.1. LA MATRICE IDÉOLOGIQUE DES DROITES RADICALES EUROPÉENNES

Depuis les années 1980, un nombre considérable de partis de la droite radicale ont réalisé une percée électorale sur la scène politique européenne. À l'image du Front national, regardé comme l'archétype de la droite radicale contemporaine (Kitschelt & McGann, 1995, p.91 ; Eatwell, 2000, p.408 ; Mudde, 2007, p.41), d'innombrables formations politiques opérant à l'extrême droite du spectre politique ont réussi à recueillir au minimum 10% des suffrages lors d'au moins une élection tant au niveau local, national ou supranational (Zaslave, 2004, p.62). Au regard des succès électoraux enregistrés par ces nouvelles forces politiques, l'intérêt porté envers ces acteurs s'est, entre-temps, fortement accru au sein du corps académique. De fait, ils représentent le type de parti le plus étudié actuellement¹ (Art, 2011, p.7 ; Mudde, 2012, p.2). Or, le caractère hétérogène de ces mouvements suscite de nombreuses questions relativement à la manière de définir et classifier ce phénomène contemporain. Pour répondre à ces interrogations, ce chapitre pose dans un premier temps les bases théoriques d'une définition de l'extrémisme de droite. Nous poursuivrons avec la présentation des caractéristiques idéologiques communément partagées par ces partis. Suivant l'approche conceptuelle du politologue néerlandais Cas Mudde (2007, p.22), les formations de la droite radicale dégagent trois caractéristiques fondamentales: le nativisme, l'autoritarisme et le populisme.

1.1.1. Extrême droite ou Droite radicale

La classification des droites extrêmes européennes est un exercice extrêmement complexe. Jusqu'à présent, l'emploi d'une appellation communément partagée dans le champ académique pour décrire ces formations politiques fait encore défaut. Dans un tel contexte,

¹ Au cours des dernières années, le politologue allemand, Kai Arzheimer, a accumulé une vaste bibliographie d'études et d'articles scientifiques abordant ce sujet. Au moment où l'auteur écrit ses lignes, celle-ci ne dénombre pas moins de 907 titres. Pour consultation, visitez le site web suivant : <https://www.kai-arzheimer.com/extreme-right-western-europe-bibliography>.

un riche éventail de dénomination est apparu pour dépeindre ces protagonistes. Les terminologies les plus couramment employées sont « extreme right » (Ignazi, 2003 ; Carter, 2005 ; Hainsworth, 2008 ; Alzheimer, 2009) et « radical right » (Kitschelt & McGann, 1995 ; Givens, 2005 ; Norris, 2005 ; Art, 2011). D'autres qualificatifs furent également privilégiés tels que « populist radical right » (Betz, 2004 ; Mudde, 2007), « anti-immigrants parties » (Fennema, 1997 ; Van Der Brug et al., 2000), « extreme right-wing populist » (Rydgren, 2004), « authoritarian-populist » (Norris & Inglehart, 2019), « new radical right » (Minkenberg, 2001), de même que « right-wing nationalist » (Farris, 2017), ou encore « far right » (Golder, 2016 ; Vasilopoulou, 2018), pour en nommer quelques-uns. Compte tenu de l'influence de plus en plus marginale du fascisme au sein des formations extrémistes contemporaines, Elisabeth Carter (2005, p.21) souligne que l'utilisation de l'étiquette « néofasciste » est inadéquate pour appréhender ce phénomène, celle-ci évoquant davantage une sous-culture de l'extrémisme de droite.

De nombreuses explications ont été avancées pour expliquer la présence de ce chaos terminologique. Une première explication cible la nature hétéroclite des partis qui composent cette famille politique. En effet, celle-ci inclut, entre autres, des partis comme le Front national français et le Mouvement social italien, lesquels tirent leurs origines de groupuscules néofascistes de l'après-guerre (Fennema, 1997, p.474), des droites parlementaires qui se sont radicalisées sous la direction d'un dirigeant charismatique, tels que le Parti de la liberté d'Autriche et l'Union démocratique du centre en Suisse (Mudde, 2000, p.9 ; Betz, 2002, p.18), des partis scandinaves à l'image du Parti du peuple danois et du Parti du Progrès norvégien qui, initialement, luttaient contre le poids de l'État-providence (Eatwell, 2000, p.408 ; Zaslove, 2004, p.61), ou encore des partis séparatistes à l'exemple du Vlaams Belang flamand et de la Ligue du Nord italienne (Mayer, 2002, p. 293 ; Norris, 2005, p.62). Une seconde explication met plutôt l'accent sur la propension de ces partis à choisir des noms à connotation progressiste qui ne reflètent pas l'idéologie prônée par l'extrémisme de droite, tels que les Démocrates de Suède, le Parti pour la liberté de Geert Wilders, sans compter l'Alternative pour l'Allemagne (Hainsworth, 2008, p.5 ; Norris & Inglehart, 2019, p.225). Enfin, une troisième explication se rapporte à la propension de ces partis à rejeter l'étiquette d'« extrême droite », de même que la clivage

gauche-droite, affirmant qu'ils représentent une « troisième voie » face à l'hégémonie des partis traditionnels (Mudde, 1996, p.233 ; Mondon, 2013, p.15).

Dans cet ordre d'idées, de nombreux chercheurs ont cherché à circonscrire le patrimoine commun de ces partis politiques en fonction de leur idéologie. Certains spécialistes ont tout d'abord défini ces formations sur la base d'une seule caractéristique idéologique. Meindert Fennema (1997, p.474), par exemple, souligne que le ressentiment envers les immigrés constitue le noyau idéologique de ces forces politiques. Or, comme le note Cas Mudde (2000, p.10), une telle approche est extrêmement réductrice car elle tend à réduire la plateforme de ces partis autour d'un enjeu unique, négligeant ainsi la présence de plusieurs traits idéologiques au sein de ce phénomène contemporain, tels que l'euroscepticisme, le populisme, l'autoritarisme, et encore. Une deuxième approche (Jackman & Volpert, 1996, p.502 ; Klandermans & Mayer, 2006, p.4) identifie, quant à elle, les formations de la droite radicale comme étant les partis situés le plus à droite dans l'espace idéologique d'un pays donné. Une telle conception est toutefois problématique parce que de nombreux pays européens sont dépourvus de telles formations, ce qui peut entraîner un certain nombre de partis de la droite classique à être théoriquement qualifiés de droite radicale, rendant indissociable ces deux familles politiques (Stockemer, 2017, p.43). Inversement, d'autres spécialistes ont défini le socle doctrinal de ces formations comme une combinaison de plusieurs caractéristiques idéologiques. Parmi eux, Jürgen Falter et Siegfried Schumann (1998, p.101) retiennent une dizaine de critères tels que l'antiaméricanisme, l'anticommunisme, l'antiparlementarisme, l'ethnocentrisme, le militarisme, le nationalisme, l'anti-pluralisme, une demande pour des dirigeants politiques forts, une pensée en termes de « loi et l'ordre » et un pessimisme culturel. Au bout du compte, Cas Mudde (1996, p.229) a recensé 26 définitions parmi lesquelles pas moins de 58 critères idéologiques sont adoptés dont seul cinq d'entre eux sont mentionnés par la moitié des auteurs. Le dénominateur commun de ces définitions repose sur l'assentiment que ces forces politiques sont antidémocratiques, racistes, xénophobes, nationalistes, et en faveur d'un État fort. Mais alors, qu'entend-on exactement par « extrême droite » et « droite radicale » ?

Il existe un large consensus dans la littérature scientifique pour reconnaître que l'univers des droites extrêmes européennes est composé de deux sous-familles, l'extrême droite d'un côté, et la droite radicale de l'autre. Dans cet ordre d'idées, les mouvements qualifiés d'extrême droite sont principalement caractérisés par une orientation politique excessivement hostile à l'égard des procédures et des institutions qui structurent la démocratie parlementaire (Eatwell, 2000, p.411). Outre le Jobbik hongrois, on retrouve également dans ce courant les bulgares d'Ataka et les grecs d'Aube Dorée (Norris & Inglehart, 2019, p.239). Ouvertement néofascistes, ces partis embrassent une conception biologique de la « race » dont l'essence conduit à exclure des groupes ethniques sur la base d'une infériorité raciale (Mondon, 2013, p.18). Pour ce faire, ils cherchent à substituer le régime démocratique par une forme de gouvernement autoritaire ou totalitaire, notamment par l'entremise de la violence politique (Norris, 2005, p.45).

Si les partis d'extrême droite sont encore marginaux, les partis radicaux de droite qui ont émergé au sein des démocraties libérales européennes dans les années 1980 ont, quant à eux, remporté un succès électoral considérable (Golder, 2003, p.443). À l'inverse de leurs homologues extrémistes, ces formations politiques, dont le Front national constitue le plus illustre exemple, manifestent une critique de la démocratie représentative qui les amène à agir au sein de la légalité démocratique. De la sorte, ils utilisent les circuits électoraux conventionnels dans l'optique d'être représentés au sein des institutions politiques, et ce, tout en condamnant explicitement l'usage de la violence à des fins politiques (Rydgren, 2007, p.243). De plus, pour répondre à un besoin de légitimation de leurs politiques xénophobes, ces partis ont adopté le principe du « droit à la différence » avancée par l'école de pensée, la Nouvelle Droite. Contrairement au racisme traditionnel, cet argument ne justifie pas son rejet des étrangers sur la base que certaines races sont biologiquement supérieures ou inférieures aux autres, mais plutôt que les cultures sont, par essence, différentes les unes des autres et, par conséquent, incompatibles au vivre-ensemble (Rydgren, 2008, p.743).

Afin de comprendre plus spécifiquement ce type de parti, la section suivante présente les trois caractéristiques idéologiques communément partagées par ces protagonistes, soit le nativisme, l'autoritarisme et le populisme.

1.1.2. Le nativisme

Le nativisme constitue la caractéristique idéologique fondamentale des partis de la droite radicale européenne. Cas Mudde (2007, p.19) définit le nativisme comme une idéologie qui considère que l'État devrait être exclusivement habité par la population autochtone et que les éléments extérieurs au groupe ethnique majoritaire, les idées au même titre que les personnes, constituent une menace pour la préservation de l'homogénéité de l'État-nation. Cela étant dit, la nation se retrouve idéalisée comme une entité monoculturelle où les individus ne répondant pas aux critères ethniques, religieux ou culturels sont exclu de la communauté nationale.

Le but ultime des partis de la droite radicale est de construire les fondations d'une ethnocratie. En conséquence, ces forces politiques ont développé, à travers les années, une offre politique centrée sur la préservation de l'intégrité culturelle de la nation contre les menaces extérieures, au premier rang desquelles l'immigration extra-européenne. L'hostilité à l'immigration se base, tout d'abord, sur la culture, prétextant que certains groupes, en particulier la population arabo-musulmane, sont incompatibles avec les valeurs libérales et démocratiques des sociétés européennes (Mudde, 2019, p.28). L'opposition à l'immigration revêt également un tournant socio-économique. La politique de la « préférence nationale » qui refuse aux étrangers le droit à la protection sociale constitue le plus illustre exemple de cette inclination qui présente les immigrants comme des « parasites » qui s'accrochent aux ressources de l'État. Cette idée qui implique un partage exclusif des richesses collectives aux « nationaux » a été qualifiée par Hebert Kitschelt et Anthony McGann (1995, p.22) de « chauvinisme social », soit la combinaison d'une politique sociale de gauche à une dimension identitaire de droite.

Dans un autre ordre d'idées, la question de l'immigration est toujours associée avec la question de la sécurité, ce qui nous amène à la deuxième caractéristique idéologique des partis de la droite radicale, l'autoritarisme.

1.1.3. Autoritarisme

Avec le nativisme, l'autoritarisme constitue la deuxième caractéristique idéologique des partis de la droite radicale. Cas Mudde (2007, p.23) définit l'autoritarisme comme « la croyance en une société strictement ordonnée, dans laquelle les atteintes à l'autorité doivent être sévèrement punies ». Pour la famille de la droite radicale, le crime est d'abord et avant tout une conséquence de l'immigration. Dans ce contexte, elle appelle à l'établissement d'une politique de « tolérance zéro » par l'entremise d'un État fort. Ainsi donc, elle soutient des politiques de maintien de l'ordre plus rigoureuses, notamment des peines pénitentiaires plus sévères, un meilleur équipement pour les forces de police et la réintroduction de la peine de mort (Hainsworth, 2008, p. 77).

1.1.4. Le populisme

Le populisme constitue la dernière caractéristique idéologique des partis de la droite radicale. De prime abord, toute définition du populisme est naturellement problématique. Comme l'a déclaré Robert Barr (2009, p.29), « le populisme est le concept le plus insaisissable en science politique ». Cela étant, la notion de « populisme » fut témoin de nombreux changements en fonction de l'essence que les spécialistes lui attribuent. Certains voient dans le populisme un style politique (Moffitt, 2016), tandis que d'autres le définissent essentiellement comme un discours politique (Norris & Inglehart, 2019). Et comme si tout cela n'était pas assez compliqué, la morphologie du populisme peut être malléable par le choix idéologique de l'hôte et le contexte régional. Par-delà ces difficultés, Cas Mudde (2007, p.23) résume le populisme comme : « une idéologie peu substantielle qui considère que la société se divise en deux camps homogènes et antagonistes, le « peuple pur » et « l'élite corrompue », et qui affirme que la politique devrait être l'expression de la volonté générale du peuple ».

L'opposition entre le peuple et les élites politiques correspond à l'un des marqueurs principaux du populisme. Au sein de l'idéologie populiste, le « peuple » constitue la source ultime du pouvoir politique. En fait, le peuple est considéré comme étant un groupe homogène et majoritaire au sein de la société et, par extension, son opinion est légitime et honnête (Jamin, 2016, p.17). En contrepartie, les élites politiques qui font face au peuple, sont décrites comme un groupe minoritaire et corrompue qui agit contre la « volonté générale » du peuple, ce qui rend son action totalement illégitime et immorale (Mudde & Kaltwasser, 2019, p.26). Dans cet ordre d'idées, les partis populistes, notamment de droite, se présentent comme les porte-paroles du peuple et, plus largement, comme les représentants des gens « d'en bas » qui ont été négligé par la classe politique.

Afin d'atteindre une communion entre les gouvernés et les gouvernants, ces partis politiques privilégient la mise en œuvre d'une conception spécifique de la démocratie, essentiellement fondée sur des mécanismes de démocratie directe. À leurs yeux, la démocratie représentative doit être abolie parce qu'elle introduit des institutions médiatrices qui ont comme répercussion de créer un écart entre le peuple et le pouvoir et, par conséquent, de dénaturer la volonté populaire (Mény & Surel, 2000, p.61). Ce faisant, les partis populistes valorisent l'adoption de moyen d'expression directe, comme le référendum, pour maintenir un lien direct entre le peuple et ses dirigeants. Toutefois, comme le note Margaret Canovan (1999, p.7), le recours excessif aux procédures plébiscitaires comporte une tendance autocratique parce que le traitement de questions complexes par le biais d'une réponse binaire a comme but principal de contourner la délibération sous-jacente aux contre-pouvoirs de la démocratie libérale, telle que les procédures législatives, ce qui risque, ultimement, de brimer les droits fondamentaux des minorités ethniques.

Afin d'illustrer ces trois caractéristiques idéologiques, la section suivante présente l'archétype de la droite radicale européenne, le Front national. Elle se divise en deux étapes, la progression électorale d'une part, et les éléments idéologiques d'autre part.

1.2. LE FRONT NATIONAL : DE JEAN-MARIE LE PEN À MARINE LE PEN

Au lendemain des élections législatives de 1981, Simone Veil, survivante de la Shoah, ironise sur les résultats électoraux de la formation lepéniste : « Vous ne représentez pas un pour cent. Vous n'existez pas » (Bergeron & Vilgier, 1986, p.188). Si ce résultat fait prétendre la présidente du Parlement européen que le parti de Jean-Marie Le Pen pourrait disparaître aussi vite qu'il est apparu, il en résulte une tout autre histoire. Depuis lors, le Front national est parvenu à s'établir comme un concurrent sérieux sur la scène politique hexagonale, allant jusqu'à rivaliser avec les partis établis pour l'obtention des votes. Comprendre l'évolution du Front national implique d'en connaître la progression électorale et l'ancrage idéologique. C'est pourquoi, ce chapitre présente les étapes de l'implantation du Front national dans le marché électoral et les éléments idéologiques qui caractérisent, tant du côté du père que de la fille, le discours du parti.

1.2.1. L'évolution électorale du Front national

Né officiellement le 5 octobre 1972, le Front national a été créé par le groupuscule néofasciste Ordre Nouveau² pour réunir les divers mouvements de l'extrême droite française, allant des collaborateurs du régime de Vichy aux catholiques ultra-orthodoxes, en passant par les partisans de l'Algérie française, au sein d'une structure fédératrice dans le but de sortir l'extrême droite traditionnelle de la marginalité politique (Ignazi, 2003, p. 91). Suivant une approche pragmatique pour répandre ces idées politiques dans le paysage politique français, le nouveau parti abandonne la tradition extra-parlementaire de l'extrême droite pour s'inscrire dans la légalité démocratique en vue de prendre part au jeu électoral de la Cinquième République (Kitschelt & McGann, 1995, p.94).

² Ordre nouveau (1969-1973) fait son apparition dans le paysage politique français suite à la disparition d'Occident, dissous un an plus tôt par le ministre de l'Intérieur. Les racines idéologiques d'ON plongent principalement dans la nostalgie du fascisme (Igounet, 2014, p.23-24). À son apogée, ON réunit environ 5000 militants, pour la plupart des étudiants de la faculté de droit de l'Université Panthéon-Assas (Declair, 1999, p.31).

Dès sa naissance, le Front national choisi comme président Jean-Marie Le Pen. Deux raisons ont présidé ce choix stratégique. La première réside dans sa capacité à apparaître au-delà des sensibilités idéologiques hétéroclites qui sont à l'origine du parti (Delwit, 2012, p.12). Grâce à son image consensuelle, il s'impose naturellement comme le point d'équilibre susceptible de traduire la cohabitation des divers éléments de l'extrême droite française au sein du FN. La deuxième raison réside dans son expérience politique. Véritable tribun, il bénéficie d'une expérience, d'abord en tant que député poujadiste, puis en tant que directeur de la campagne présidentielle de Jean-Louis Tixier-Vignancourt en 1965 (Crépon, 2012, p. 34-35).

Jusqu'au début des années 1980, le FN s'enfonce dans la marginalité politique, celui-ci ne remportant pas plus de 1% des voix. En 1983, par contre, le Front national connaît un tournant dans ces performances électorales avec l'élection de Le Pen (11,6%) au conseil municipal du 20^e arrondissement de Paris (Declair, 1999, p.60). Six mois plus tard, le secrétaire général du FN, Jean-Pierre Stirbois, réalise un score sans précédent dans l'histoire du parti en recueillant 16,7% des suffrages exprimés lors du premier tour de l'élection municipale partielle de Dreux (Simmons, 1996, p,74). Le message de Stirbois basé sur le triptyque de l'immigration, du chômage et de l'insécurité trouve écho dans cette municipalité où 25% de la population était d'origine étrangère (Mondon, 2013, p.52). Durant l'entre-deux-tours, la droite parlementaire, représentée par le Rassemblement pour la République (RPR) et l'Union pour la démocratie française (UDF), invite Stirbois à former une alliance dans le but de vaincre la gauche au second tour du scrutin (Art, 2011, p.126). Avec 55% des voix, la liste commune RPR-UDF-FN obtient 31 élus. Jean-Pierre Stirbois et deux autres membres du parti sont élus au comité exécutif de la ville (Igounet, 2014, p. 145). Comme le note Hebert Kitschelt et Anthony McGann (1995, p.101), l'alliance avec la droite modérée a ouvert un nouvel espace politique pour le FN puisqu'elle a non seulement procuré une visibilité nationale, mais aussi une légitimité politique au parti. Dans la foulée de la victoire de Dreux, l'attention médiatique sur Le Pen devient de plus en plus croissante. Le 13 février 1984, l'ancien parlementaire est invité à la populaire émission *l'Heure de vérité*, laquelle concrétise la stature de Le Pen en tant que figure politique nationale (Ivaldi, 2003, p.93). Au lendemain de ce passage télévisuel, le profil du

parti a gagné en respectabilité, comme en témoigne l'accroissement des intentions de vote à son égard, lesquels ont doublé passant de 3.5% à 7% (Simmons, 1996, 79).

Au scrutin européen de 1984, le FN enregistre son premier succès électoral à l'échelle nationale. Porté par le système proportionnel, la liste menée par Le Pen sous l'étiquette « Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries » recueille plus de 2 millions d'électeurs (11,2%) et dix députés européens (Betz & Immerfall, 1998, p.13). Cette percée électorale constitue une étape supplémentaire dans la structuration de l'appareil frontiste. Très vite, Le Pen s'entoure d'hommes issus de la droite classique dont Bruno Mégret constitue le plus illustre exemple. Deux ans plus tard, le parti se jette dans la campagne législative sous la bannière du « Rassemblement national », et remporte 9,8% des suffrages exprimés et 35 sièges (sur 577) à l'Assemblée nationale (Simmons, 1996, p.83). L'arrivée soudaine d'une délégation frontiste dans l'hémicycle du Palais-Bourbon n'est toutefois guère étrangère à la gauche. En effet, dans sa tentative de limiter la victoire anticipée de la droite, Mitterrand a substitué le scrutin majoritaire à deux tours par un système électoral proportionnel pour accroître le morcellement de l'électorat de droite par le FN (Art, 2011, p.129). La manœuvre fut un échec total. Avec une délégation de 285 députés, la droite dépasse la majorité parlementaire de deux sièges. Pour la première fois de la Cinquième République, la majorité législative ne concorde pas avec la majorité présidentielle. Commence alors le premier acte d'une période inédite : la cohabitation.

Peu après son arrivée à Matignon, la droite tente de reconquérir son électorat séduit par le FN. Cela étant, elle va directement reprendre certains thèmes de la formation lepéniste, en commençant par l'immigration, convaincue que cette approche sera mettre un terme à l'exode de ces électeurs (Minkenberg, 2001, p.8). Dans cette finalité, elle présente un projet de réforme du code de la nationalité consistant à mettre fin à l'acquisition automatique de la nationalité française pour les mineurs nés en France de parents immigrés (Martheler, 2008, p.365). La radicalisation de la droite classique sera également traduite dans les déclarations de nombreux leaders. Dans un meeting, Jacques Chirac, alors président du RPR, fit allusion à l'immigration en évoquant le « bruit et l'odeur », tandis que l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, lors d'un entretien publié dans Le

Figaro-Magazine, compare les flux migratoires à une « invasion » (Delwitt, 1998, p.211). Tel que le note Hans-Georg Betz et Stefan Immerfall (1998, p.22), la récupération du discours anti-immigration par la droite n'a pas eu l'effet escompté. Bien au contraire, cela a directement contribué à légitimer les thématiques avancées par la formation lepéniste et, ultimement, à la « lepénisation des esprits ».

Dans ce climat où la position de la droite traditionnelle à l'égard du FN et de ses idées était particulièrement nébuleuse, la popularité de Le Pen a atteint un nouveau sommet lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1988 avec plus de 4 millions de votes (14,4%) à son nom (Declair, 1999, p.69). Durant la campagne, Le Pen a profité de l'ambiguïté dans les relations entre la gauche et la droite, à ce moment-là, engluée dans la cohabitation pour faire figure d'alternative, comme en témoigne le slogan de campagne où il se présente comme « l'outsider » (Igounet, 2014, p.198). Pour le second tour, Le Pen renonce à choisir entre Mitterrand et Chirac, qualifiant les deux candidats de choix entre le « pire et le mal » (Kling, 2012, p.48). Quelques semaines plus tard, le FN recueille 9,8% des voix au scrutin législatif. Le nombre de députés du FN est réduit à un seul député, la députée Yann Piatt élue dans la troisième circonscription du Var, compte tenu de la réintroduction du système électoral uninominal majoritaire à deux tours par la droite (Declair, 1999, p.83).

Plus généralement, la fin des années 1980 est caractérisée par les dérapages verbaux de Le Pen. D'un point de vue électoral, le FN est plongé dans une certaine marginalité, le privant ainsi d'une attention médiatique (Mondon, 2013, p.55). Cela étant, Jean-Marie Le Pen délaisse peu à peu le champ politique pour celui de la provocation. Le 13 septembre 1987, lors de l'émission du *Grand Jury RTL-Le Monde*, le président du Front national qualifie les chambres à gaz nazies comme « un point de détail » de la Seconde Guerre mondiale (Delwitt, 1998, p.37). Un an plus tard, durant l'université d'été du parti, Le Pen désigne le ministre de la fonction publique, Michel Durafour, comme « Monsieur Durafour Crématoire » (Igounet, 2014, p.203-204). Instantanément, un certain nombre de proches de Le Pen, indignés par les déclarations, quittent le parti, en commençant par Yann Piat, coûtant ainsi au FN son seul siège à l'Assemblée nationale (Lecoeur, 2003, p.64). De son côté, la droite profite de cet incident pour accroître l'isolement du FN en instaurant un «

cordon sanitaire » autour du parti, lequel interdit toute alliance avec celui-ci (Reynié, 2016, p.50). Tel que le note Valérie Igounet (2014, p.189), Jean-Marie Le Pen devient, au lendemain de cet épisode, le « diable de la République ».

Le Front national confirme l'élargissement de sa base électorale lors des élections locales et nationales au cours des années 1990. Aux élections régionales de 1992, les listes du FN recueillent 13,9% des voix, soit une progression de 4,2% à son score de 1986 (Declair, 1999, p.92). À l'occasion des élections européennes de 1994, la liste frontiste intitulée « Contre l'Europe de Maastricht, Allez la France ! » remporte 10,52% des voix et 11 sièges au Parlement européen (Shields, 2007, p.251). En 1995, le parti lepéniste franchi un nouveau seuil électoral, comme en témoigne les 4,5 millions de votes (15,3%) obtenu au premier tour du scrutin présidentiel (Mondon, 2013, p.57). Plus largement, l'année 1995 marque une nouvelle étape dans l'évolution de la composition sociologique de l'électorat frontiste. Pour la toute première fois, le FN arrive en tête chez l'électorat populaire alors que 30% des ouvriers, 25% des chômeurs, 18% des employés ont voté Le Pen, devenant ainsi le « premier parti ouvrier de France » (Betz & Immerfall, 1998, p.20). Les élections municipales qui suivent quelques semaines plus tard sont également synonyme de réussite pour l'organisation frontiste. À l'issue du scrutin, 1075 conseillers municipaux FN sont élus et trois mairies sont tombées dans le giron frontiste : Toulon, Orange et Marignane (Lecoeur, 2003, p.84). Deux ans plus tard, le parti améliore sa performance de 1992 en remportant 14,9% des suffrages exprimés aux élections législatives (Rydgren, 2004, p.21). En somme, près de quinze ans après sa fondation, le FN est devenu le troisième pôle de la vie politique française (Shields, 2007, p.247).

En 2002, trois ans après la scission mégrétiste, la candidature de Jean-Marie Le Pen provoque un véritable « séisme » politique. Le 21 avril 2002, le chef de file frontiste recueille 16,86% des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle (Lecoeur, 2003, p.139). À la surprise générale, il devance le candidat socialiste, Lionel Jospin, d'environ 200 000 voix et se qualifie pour le second tour face à Jacques Chirac, le président sortant, lequel totalise 19,71% (Shields, 2007, p.281). De nombreux facteurs ont contribué au succès de Le Pen, tels que la présence de huit candidats de gauche (Igounet,

2014, p.362), un taux d'abstention record (27,8%), de même qu'un sentiment de confusion chez les électeurs à percevoir une réelle différence entre Chirac et Jospin suite au contexte de la cohabitation (Crépon, 2012, p.66), ou encore à une campagne électorale post-11 septembre centrée sur le thème de l'insécurité (Evans & Ivaldi, 2005, p.358). Durant l'entre-deux-tours, l'opposition à Le Pen se mobilise pour faire du second tour un « référendum pour ou contre Jean-Marie Le Pen ». Dans un tel contexte, la candidature Le Pen n'est pas en mesure d'accroître son audience électorale, comme en témoigne les 17,8% de voix recueilli au second tour, soit 720 000 voix de plus par rapport à son score initial (Shields, 2010, p.63). Avec 82,2% des voix, Jacques Chirac est réélu à la présidence de la République.

À l'élection présidentielle de 2007, la formation lepéniste connaît une érosion de son influence électorale. Avec 10,4% des suffrages exprimés et près d'un million de votes en moins à son nom par rapport à 2002, Le Pen enregistre la pire performance de sa carrière politique à un scrutin présidentiel depuis 1974 (Marthaler, 2008, p.392). Cet échec électoral s'inscrit, tout d'abord, dans l'incapacité de Jean-Marie Le Pen à prendre part à une cinquième campagne présidentielle. Âgé de 79 ans, la vivacité qui caractérisait, jusqu'ici, l'ex-paramilitaire, n'était plus au rendez-vous, limitant ainsi l'image du FN en tant que force alternative (Mondon, 2013, p.25). De plus, la stratégie de campagne élaborée par sa fille cadette, Marine, qui consistait à donner une image moins extrémiste à son père, a eu comme répercussion de travestir le portrait de Le Pen auprès de son électorat (Igounet, 2014, p.401-402). D'un autre côté, le recul du FN est symptomatique de la concurrence immédiate du candidat de la droite, Nicolas Sarkozy, sur les thèmes de prédilection de Le Pen, au premier rang desquels l'immigration, le maintien de l'ordre et la défense de l'identité nationale (Mayer, 2007, p.443). Dans ces conditions, le FN fut témoin d'un véritable basculement de son électorat vers la candidature de Sarkozy, alors que 38% des électeurs qui avaient voté Le Pen en 2002 ont choisi le candidat de la droite en 2007 (Marthaler, 2008, p.392).

Le 16 janvier 2011, Marine Le Pen succède à son père à la présidence du Front national. Elle l'emporte très nettement avec 67,65% des voix contre 32,35% pour son adversaire

Bruno Gollnisch, à l'issue d'un vote des adhérents lors du congrès de Tours (Dézé, 2012, p.141). Dès son accession à la tête du parti, la nouvelle patronne du FN, lance une stratégie de « dédramatisation » qui consiste à rompre avec l'image sulfureuse du FN de façon à pourvoir la formation d'une véritable crédibilité gouvernementale en vue d'accroître son territoire électoral (Ivaldi, 2012, p.97). Dans cette quête de normalisation, la benjamine du clan Le Pen a tout d'abord cherché à prendre ses distances avec les propos polémiques de son père. Ainsi donc, quelques semaines après son couronnement, elle condamne vigoureusement l'antisémitisme et le négationnisme qui, jusque-là, portent atteinte à la réputation du parti, en déclarant, entre autres, que les camps nazis étaient le « summum de la barbarie » (Dély, 2017, p.140). Très vite, « l'effet Marine » a été concluant. En 2012, un sondage TNS-Sofres témoigne que le nombre de Français qui perçoivent le FN comme un « danger pour la démocratie » est en forte baisse, alors que seulement 53% des Français interrogés estiment que le FN est dangereux pour la démocratie, contre 70% en 2002 (Shields, 2013, p.192).

Dès l'élection présidentielle de 2012, le Front national renoue avec les bonnes performances électorales. Pour sa première campagne à la tête du parti, Marine Le Pen obtient 17,9% des voix, terminant troisième derrière le candidat socialiste François Hollande et le président sortant Nicolas Sarkozy, qui récoltent respectivement 28,8% et 27,2% des suffrages exprimés (Shields, 2013, p. 173). Malgré un résultat historique, la candidate du FN ne parvient pas à reproduire l'exploit de son père, qui s'était qualifié pour le second tour en 2002. Et pourtant, avec 6,4 millions de vote, elle réussit à faire mieux que le score réalisé dix ans plus tôt par celui-ci de plus de 896 000 voix (Hewlett, 2012, p.414). Aux élections européennes de 2014, la liste frontiste intitulée « Liste Bleu Marine – Non à Bruxelles, Oui à la France » arrive en tête avec 24,86 % des voix, loin devant les 20,8% de l'UMP et les 14% du Parti socialiste, donnant au parti un nombre de 24 sièges au Parlement européen (Goodliffe, 2015, p.324). En 2015, le parti remporte 25,2% des suffrages exprimés aux élections départementales (Ivaldi, 2015, p.347) et 27,7% des voix aux élections régionales (Shields, 2018, p.540). Fort de cette croissance électorale, la formation lepéniste se présente à l'élection présidentielle de 2017 avec l'étiquette de « premier parti de France » (Shields, 2015, p.425). Dans un contexte où la question de l'insécurité et du

vivre-ensemble était omniprésente, Marine Le Pen recueille 21,3% des voix, terminant deuxième derrière le candidat d'En Marche! Emmanuel Macron, lequel totalise 24% des suffrages exprimés (Shields, 2017, p.539). Durant l'entre-deux-tours, elle conclue un accord avec Nicolas Dupont-Aignan, chef du parti souverainiste Debout la France, qui avait obtenu un score de 4,7% au premier tour du scrutin. Qu'à cela ne tienne, au débat télévisé, Marine Le Pen est apparue agressive et incompétente sur de nombreuses questions économiques, ce qui a sauté aux yeux des téléspectateurs. Avec plus de 3 millions de votes qu'au premier tour, Le Pen remporte 33,9% des voix au deuxième tour de l'élection présidentielle, soit le résultat le plus élevé du Front national dans tous les scrutins législatifs, européens ou présidentiels (Inglehart& Norris, 2019, p.307).

Plus de quarante ans après son entrée dans la scène politique hexagonale, le Front national a enregistré des avancées significatives sur le plan électoral. Afin de comprendre cette expansion électorale, nous présentons dans la section suivante les éléments idéologiques qui caractérisent, tant du côté du père que de la fille, le discours du parti.

1.2.2. L'idéologie frontiste

Comme tout parti de la droite radicale, le patrimoine idéologique du Front national dégage trois caractéristiques idéologiques, soit le nativisme, l'autoritarisme et le populisme. Conséquemment, la lutte contre l'immigration extra-européenne occupe, tant du côté du père que de la fille, une place centrale dans le programme du Front national. À ce titre, la politique de la « préférence nationale » constitue un principe immuable de son offre politique. Suivant la maxime « Les Français d'abord », cette disposition législative, dont le FN souhaite inscrire dans la Constitution, vise à donner un traitement favorable aux « Français de souche » en matière d'emploi, de logement et de prestations sociales par rapport aux Français issus de l'immigration (Rydgren, 2004, p.145). Dans un autre ordre d'idée, les positions anti-immigrées du FN se caractérisent également par une compréhension restrictive de la citoyenneté. Alléguant que la nationalité française « s'hérite ou se mérite », il souhaite, entre autres, réformer le code de la nationalité française

en supprimant la double nationalité d'une part, et en remplaçant le droit de sol par le droit de sang d'autre part (FN, 2017, p.6).

Toujours est-il que le renouvellement de la présidence frontiste s'est également traduit par la modernisation de certains axes programmatiques. D'abord, l'influence de Marine Le Pen se caractérise par l'euphémisation des propositions xénophobes dans un registre républicain. L'introduction du principe de laïcité dans le discours frontiste constitue le plus illustre exemple de cette stratégie qui vise, encore et toujours, à rendre plus acceptable les positions islamophobes du parti. En 2010, par exemple, Marine Le Pen, alors en campagne pour la présidence du parti, avait comparé les prières de rue musulmane à l'Occupation allemande de la Seconde Guerre mondiale, suggérant ainsi que l'islam constitue la principale menace aux lois de la République (Almeida, 2013, p.172). Aussi, le FN mariniste, suivant une lecture en termes de « choc des civilisations », décrit la population arabo-musulmane comme étant, par essence, fondamentalement hostile aux droits des femmes et des minorités sexuelles (Akkerman, 2015, p.40 ; Farris, 2017, p.33-36). À titre d'exemple, Marine Le Pen a déclaré en 2010 s'indigner d'entendre « de plus en plus de témoignages sur le fait que dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juifs, ni même français ou blancs » (Crépon, 2012, p.242). Ainsi, aux dires de Le Pen, le sexisme et l'homophobie sont des nouveaux phénomènes au sein de la société française, principalement causés par l'immigration extra-européenne.

Pour répondre à ces problèmes sociaux, le FN souhaite réduire massivement les flux migratoires. En 1995, par exemple, Jean-Marie Le Pen avait suggéré le rapatriement de 3 millions d'immigrés dans leur pays (Shields, 2007, p.251), tandis que sa fille proposait, en 2017, l'introduction d'un « solde annuel » d'immigration légale de 10 000 personnes (FN, 2017, p.6). Plus concrètement, le parti lepéniste dénonce la généralisation de l'insécurité, de même que la multiplication des « zones de non-droit » sur le territoire français, toutes deux engendrées par l'immigration extra-européenne. Ainsi, pour défendre les lois de la République, le programme frontiste appelle à la fin du laxisme judiciaire par l'établissement d'une politique de « tolérance zéro ». Outre le rétablissement de la peine de mort, il s'engage également à mettre en place un plan de réarmement des forces

policières, à la création de 40 000 places de prison supplémentaires, ou encore à l'expulsion des délinquants étrangers (FN, 2017, p.5).

Au-delà la lutte contre l'immigration extra-européenne, la nature nativiste de l'idéologie frontiste s'oppose également à l'intégration européenne. En effet, à l'instar de nombreux de ces homologues européens, le FN perçoit l'Union européenne comme l'ennemi naturel de la souveraineté nationale. D'un point de vue économique d'abord, le FN critique la politique libre-échangiste de l'organisation parce qu'elle expose l'économie française à une concurrence déloyale qui contribue à l'extension de phénomènes, tels que la désindustrialisation et le chômage (Goodliffe, 2015, p.335). D'un point de vue culturel ensuite, la suppression des frontières nationales sous l'égide des accords de Schengen a rendu, selon le FN, les nations d'Europe vulnérables à une immigration régulière et clandestine, concourant ainsi à la destruction des singularités nationales (Vasilopoulou, 2018, p.68). D'un point de vue politique enfin, la superstructure bruxelloise est critiquée pour son caractère antidémocratique parce qu'elle prive l'État français de son droit national en matière économique, territoriale, monétaire, agricole, et plus encore (Goodliffe, 2015, p.336). Pour reconquérir la souveraineté de la France, le parti lepéniste plaide pour la construction d'une « Europe des nations libres ». Pour ce faire, il réclame, entre autres, la tenue d'un référendum sur l'appartenance de la France à l'Union européenne et la sortie de la zone euro (FN, 2017, p.3-6).

Pour le Front national, il est essentiel de dépeindre toutes ces thématiques comme des préoccupations de « l'homme de la rue ». En effet, nombreux sont les exemples, à travers les années, où le parti lepéniste se présente comme le porte-parole du peuple, tel qu'à l'élection présidentielle de 1984, où Jean-Marie Le Pen a utilisé le slogan « Le Pen, Le Peuple » (Declair, 1999, p.81), ou encore le slogan de campagne de Marine Le Pen en 2017 « Au nom du peuple » (FN, 2017). Inversement, la rhétorique populiste du Front national aime décrire les partis traditionnels comme un bloc homogène et corrompu, comme en témoigne la célèbre formule « UMPS » qui évoque l'image de la collusion entre les deux principaux partis du système politique français (Ivaldi, 2012, p.108). En toute logique, le FN se présente comme une force politique alternative, extérieure au système établi, qui est

sensible aux intérêts du peuple. Dès lors, pour réduire le fossé entre les citoyens et les gouvernants, le Front national a proposé un certain nombre de mesures dans le but d'introduire les fondements d'une démocratie directe. En 2012, par exemple, le parti a appelé à l'extension de moyens démocratiques, tels que le référendum d'initiative populaire, de façon à traduire la volonté populaire (FN, 2012).

Afin de comprendre le vote FN, la section suivante présente les facteurs qui ont été avancés pour expliquer le vote pour les partis de la droite radicale d'une part, et l'écart traditionnel de vote entre les sexes d'autre part.

CHAPITRE 2

LE VOTE POUR LES PARTIS DE LA DROITE RADICALE

2.1. LES THÉORIES DU VOTE POUR LES PARTIS DE LA DROITE RADICALE

Afin de comprendre le succès électoral des partis de la droite radicale dans le système des partis d'Europe occidentale, deux approches sont généralement employées, les facteurs de l'offre politique d'un côté, et les facteurs de la demande politique de l'autre. En ce qui a trait à l'offre politique, une attention particulière est portée aux causes qui fournissent un environnement favorable à la croissance de cette famille politique. Une première explication stipule que la convergence des partis traditionnels de gauche et de droite vers l'électeur médian ouvre un espace politique aux partis de la droite radicale en direction d'un électorat en quête d'une alternative politique (Kitschelt & McGann, 1995). Une seconde explication évoque l'influence des systèmes électoraux dans la réussite électorale de ces forces politiques. Selon cet argument, le régime proportionnel, compte tenu de son seuil de représentation très faible, serait plus favorable aux partis radicaux, tandis que la règle du « winner-take-all » du système majoritaire agirait comme un rempart sur la capacité des partis de la droite radicale à obtenir une représentation parlementaire (Jackman & Volper, 1996 ; Golder, 2003). Une troisième explication s'intéresse à la relation qu'entretiennent les partis traditionnels avec les partis radicaux de droite. Sous prétexte de répondre à l'émergence de ces nouvelles formations, les partis établis peuvent reprendre certains thèmes avancés par celles-ci, en commençant par les questions d'immigration et d'insécurité, ce qui confère, en fin de compte, une légitimité à ces partis aux yeux des électeurs (Minkenberg, 2003). Enfin, une quatrième et dernière explication souligne que la réussite électorale de la droite radicale est symptomatique de la couverture médiatique qu'elle reçoit. Autrement dit, en bénéficiant d'une exposition médiatique, ces partis peuvent se libérer de l'image d'extrémisme qui leur colle à la peau, les aidant ainsi à devenir des acteurs politiques respectables (Ellinas, 2018).

Du côté de la demande politique, l'attention se concentre spécifiquement sur les facteurs individuels, tels que les caractéristiques sociodémographiques³ et attitudinales, qui influencent une personne à voter pour les partis de la droite radicale. Si une demande politique élevée et une offre politique ouverte sont toutes deux nécessaires aux succès de ces partis politiques, la présente étude focalise son attention exclusivement sur la demande politique.

2.1.1. La concurrence ethnique

Une première explication évoque le rôle de l'immigration dans le choix de vote pour les partis de la droite radicale. La nature de cette relation est étroitement liée à la théorie des « perdants de la mondialisation ». Selon cette théorie, les principales victimes de la mondialisation sont les employés peu qualifiés parce qu'ils sont plus susceptibles de faire face à une concurrence avec les immigrants sur le marché de l'emploi (Betz, 2004, p.63). Dès lors, ils sont davantage propices à connaître un profond sentiment d'insécurité sur le plan matériel, favorisant, en contrecoup, la manifestation de réactions xénophobes envers les minorités ethniques (Werts et al. 2012, p.185). Par voie de conséquence, étant les principales victimes des bouleversements économiques, les travailleurs sont susceptibles d'exprimer leur ressentiment en optant pour la seule alternative politique qui préconise ouvertement une position protectionniste à l'égard de la concurrence internationale et qui défend le principe de la « préférence nationale », soit les partis de la droite radicale (Oesch, 2008, p.351). Dans une veine similaire, l'immigration peut être également considérée comme une menace pour la culture et les valeurs qui sont communément partagées par les habitants des pays européens. Conséquemment, de nombreux électeurs, en particulier les individus moins instruits, auront possiblement tendance à percevoir l'immigration comme une cause de leur mal-être (ex : partenaire de vie), optant ainsi pour une position plus autoritaire et restrictive à l'égard de l'immigration en votant pour les partis de la droite radicale.

³ Les facteurs sociodémographiques sont discutés dans la section suivante intitulée : « Les explications du « Radical Right Gender Gap » ».

2.1.2. La contre-révolution silencieuse

Une deuxième approche avance que l'émergence des partis de la droite radicale représente une réponse autoritaire à la domination des valeurs libertaires au sein des sociétés occidentales. Selon la thèse de Ronald Inglehart (1977), une « révolution silencieuse » a transformé, au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, les cultures des sociétés post-industrielles. Ce changement a, au fur du temps, érodé les valeurs matérialistes, essentiellement basées sur la sécurité économique, au bénéfice des nouvelles valeurs qui mettent en avant la qualité de vie, la libre expression de soi et la participation démocratique, autrement dit les valeurs post-matérialistes (Norris & Inglehart, 2019, p.32). Avec la diffusion du post-matérialisme, une réaction autoritaire, qualifiée par Piero Ignazi (1992, p.6) de « contre-révolution silencieuse », s'est, en contrecoup, répandue au sein des pays occidentaux. En résumé, les personnes conservatrices, en majorité des personnes âgées, qui soutenaient les valeurs comme la conformité sociale, l'ordre et la sécurité matérielle ont, suite à la diffusion des valeurs post-matérialistes, perdu leur statut hégémonique au sein des sociétés occidentales. En conséquence, un vaste ressentiment envers les élites politiques qui embrassèrent les valeurs progressistes a fait son apparition au sein d'une partie importante de la société civile, ce qui, en retour, a bénéficié aux partis radicaux de droite.

2.1.3. Le contact intergroupe

La troisième théorie explicative qui remonte aux sources du vote pour les partis de la droite radicale aborde la question du contact entre la population autochtone et les immigrants. Principalement développée par Gordon Allport (1954), la théorie du contact intergroupe postule que l'existence d'un contact quotidien et harmonieux participe à réduire les préjugés du groupe majoritaire à l'égard des membres du groupe minoritaire. Ainsi, de nouveaux comportements comme, l'empathie, la bienveillance ou encore l'acceptation sont susceptibles de faire leur apparition au sein du groupe majoritaire, ce qui contribue à réduire le soutien aux partis radicaux de droite (Savelkoul et al., 2017, p.210). Conséquemment, les électeurs qui habitent dans les grandes villes cosmopolites (Bussi et

al. 2012, p.955-956), tout comme les individus qui ont des relations d'amitié avec un ou des membres du groupe minoritaire (Rydgren, 2008, p.757) sont moins susceptibles d'être sensible au discours simpliste de ces forces politiques, lequel présente les immigrants comme la principale source des problèmes sociaux. À l'inverse, les personnes qui vivent dans les régions rurales où le contact interethnique est plus rare, de même que les personnes qui n'entretiennent pas de relations amicales avec des immigrants sont plus susceptibles de préserver, voire de renforcer leurs préjugés sur la population extra-européenne, les rendant ainsi plus réceptives aux positions anti-immigration des partis de la droite radicale.

2.1.4. La désintégration sociale

La quatrième approche stipule que l'isolement social est un facteur important pour expliquer pourquoi certaines personnes sont plus susceptibles de soutenir les partis de la droite radicale. Selon la théorie de la désintégration sociale, les personnes ont tendance à voter en accord avec les autres membres de leurs groupes en raison de la pression sociale qui en découle. Ainsi, plus une personne est intégrée dans une institution sociale, par exemple la communauté catholique, la famille, ou les syndicats, moins elle a de chances de voter pour les partis de la droite radicale parce que les institutions sociales auxquelles elle appartient diffusent des lignes partisanes que celle-ci estime devoir suivre (Werts et al. 2012, p.186). Inversement, les personnes isolées socialement seraient plus réceptives à voter pour les partis de la droite radicale parce que la rhétorique nativiste qu'ils véhiculent offre un « sentiment d'appartenance » (Lubbers et al. 2002, p.348).

2.1.5. Le vote protestataire

L'explication finale se base sur l'idée que l'expansion électorale des partis de la droite radicale sur le territoire européen est l'expression d'un vote de protestation de la population par rapport aux partis établis et aux élites politiques. Dans un contexte de convergence des partis de gauche et de droite traditionnels, les citoyens qui sont en colère face à certaines politiques gouvernementales liées à des enjeux fondamentaux, comme l'immigration, l'économie, ou encore l'insécurité peuvent chercher à faire valoir leur insatisfaction envers

la classe politique en votant pour une formation alternative (Oesch, 2008, p.353). Comme les partis radicaux de droite sont présentés, à travers les systèmes politiques européens, comme des « outsiders » qui s'opposent aux partis politiques traditionnels, de même que les porte-paroles des gens « d'en bas », ils sont susceptibles d'être considérés comme une option intéressante pour les électeurs qui souhaitent exprimer leur mécontentement politique (Van der Brug, 2000, p.82).

2.1. LES EXPLICATIONS DU « RADICAL RIGHT GENDER GAP »

Depuis leur apparition dans le paysage politique européen, les partis radicaux de droite sont souvent décrits comme des *Männerparteien* compte tenu de la surreprésentation des hommes au sein de leur base électorale (Mudde, 2007). Parmi pratiquement tous les électors de la droite radicale, il existe un écart de vote entre les sexes, les femmes ne constituant souvent qu'un tiers des électeurs (Givens, 2005, p.57). À titre d'exemple, le 21 avril 2002, Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, recueille 16,86% des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle. À la surprise générale, il devance le candidat socialiste, Lionel Jospin, d'environ 200 000 voix et se qualifie pour le second tour face à Jacques Chirac, le président sortant, lequel totalise 19,71% (Shields, 2007, p.281). Si les hommes avaient été les seuls à voter au scrutin présidentiel, Le Pen serait arrivé en tête, alors qu'il aurait été éliminé au bénéfice de Jospin si seules les femmes avaient choisi (Mayer, 2002, p.339). Afin de comprendre ce phénomène, qualifié de « Radical Right Gender Gap », la section suivante présente les nombreuses explications qui ont été avancées pour rendre compte de l'écart de vote entre les sexes.

2.2.1. Le statut professionnel

Une des explications les plus répandues pour comprendre l'écart de vote entre les sexes pour les droites radicales considère le rôle de la division sexuelle du travail (Mayer, 2002 ; Givens, 2004 ; Rippeyoung, 2007). Dans le contexte de la mondialisation, les économies nationales des pays européens, en particulier les secteurs ouvriers avec un nombre élevé de travailleurs manuels, sont susceptibles de vivre une véritable concurrence avec la main-

d'œuvre moins chère des pays non-occidentaux d'une part, et avec les immigrants qui vivent sur le territoire européen de l'autre. Les hommes étant surreprésentés dans ces professions, ils sont plus susceptibles de vivre une situation économique précaire, faisant d'eux les « perdants de la mondialisation », ce qui favorise l'émergence de sentiments d'insécurité qui conduisent à des attitudes positives envers les politiques nativistes et protectionnistes avancées par les partis radicaux de droite (Lubbers et al., 2002 ; Oesch, 2008). Inversement, les femmes sont plus souvent employées dans le secteur public ou assignées à la sphère domestique, les exposant ainsi moins à la délocalisation des activités de production vers les pays à bas salaires et à la concurrence des immigrants (Immerzeel et al., 2015 ; Harteveld et al., 2015 ; Spierings & Zaslove, 2015). Par conséquent, elles sont moins enclines à se tourner vers le message de la « préférence nationale » avancée par ces partis.

2.2.2. La religion

Une deuxième approche expliquant la plus forte réticence des femmes à donner leur voix à ces partis par rapport aux hommes met l'accent sur la religion. En enseignant des valeurs humanistes, comme la tolérance et la compassion, le catholicisme s'oppose à la nature xénophobe des partis radicaux de droite, ce qui engendre un « effet vaccin » qui immunise les religieux contre un tel vote (Montgomery & Winter, 2015, p.382). Cela étant, les personnes qui assistent plus souvent aux services religieux sont moins susceptibles de connaître des sentiments anti-immigrants, et par conséquent de mettre un bulletin de vote dans l'urne en faveur de ces partis politiques (Immerzeel et al., 2013, p.959). Les femmes étant considérablement plus religieuses que les hommes, elles sont plus susceptibles d'être sensibles au message chrétien (Arzheimer & Carter, 2009, p.998). D'autre part, l'existence d'une identification préexistante avec les droites parlementaires modérées expliquerait également la moindre propension des femmes à soutenir les formations de la droite radicale. En toute logique, plus une personne est impliquée dans la religion chrétienne, plus elle est susceptible de choisir un parti de la droite traditionnelle, tel qu'un parti chrétien ou conservateur, lesquels ont traditionnellement défendu les intérêts religieux plus que tout autre type de parti, y compris les partis radicaux de droite (Immerzeel et al. 2013, p.959).

2.2.3. Le féminisme

Un troisième type d'explication avance que la diffusion des idées féministes au sein des sociétés européennes joue un rôle prépondérant dans la moindre propension des électrices à soutenir les droites radicales. De prime abord, les valeurs de libération et d'émancipation qui ont été largement répandue par le mouvement féministe au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle ont agi comme un rempart face aux positions sexistes des partis radicaux de droite dont le but est de réduire les femmes à leur rôle d'épouse et de mère (Mayer, 2002, p.133-134). Inversement, le mouvement féministe est considéré comme une menace pour la suprématie masculine. Pour les partis radicaux de droite, la présence croissante des femmes sur le marché du travail met en péril la survie de la nation parce qu'elle sape les fondements de la famille traditionnelle (Mudde, 2019, p.151). D'autre part, cette conception phallogénique des rapports sociaux est susceptible de nourrir un vote antiféministe auprès de l'électorat masculin, spécialement au sein de la classe ouvrière, où les normes de la virilité et de la masculinité traditionnelle, basées sur le travail physique, prédominent encore (Sineau, 2006, p.54).

2.2.4. La socialisation

Une autre explication de l'écart de vote entre les sexes pour les partis radicaux de droite se concentre sur l'impact de la socialisation des hommes et des femmes sur le choix électoral. D'une façon générale, les femmes ont tendance à être socialisées différemment aux hommes et, par conséquent, de suivre les traits de comportements qui sont en général attribués à leur sexe. Dans cet ordre d'idées, les femmes sont décrites comme étant moins agressives, plus à la recherche de consensus et plus empathiques que les hommes (Mayer, 2015, p.394 ; Spierings & Zaslove, 2017, p.826). Ainsi, l'image d'extrémisme et de violence généralement associée aux partis radicaux de droite pourrait agir comme un rempart au soutien des femmes à ces formations politiques. Dans une veine similaire, les femmes sont également plus sensibles à l'opinion publique et moins enclines remettre en question les normes sociales que les hommes (Harteveld et al. 2017 ; Harteveld & Ivarsflaten, 2018). Les partis radicaux de droite étant le plus souvent traités comme des parias au sein des

systèmes politiques européens, les femmes seraient moins tentées de soutenir ces partis compte tenu de la stigmatisation sociale que peut produire ce choix de vote.

2.2.5. Intérêt politique

Une dernière explication soutient qu'un moindre niveau d'intérêt politique est à l'origine de la sous-représentation des femmes au sein de l'électorat des droites radicales (Mudde, 2007, p.115). Autrefois reléguées à la sphère domestique, les femmes ont obtenu le droit de vote bien après les hommes dans la plupart des pays européens, notamment en France où elles furent éligibles au suffrage universel en 1944, soit près d'un siècle après les hommes (Mayer, 2015, p.394). Par voie de conséquence, les femmes sont en général moins intéressées par la politique que les hommes. Ainsi, étant donné que la compréhension des femmes aux enjeux politiques est inférieure à celle des hommes, elles sont plus susceptibles de voter pour un parti établi qu'un nouveau parti qui possède une image « extrémiste » et « hors système », comme les partis de la droite radicale (Immerzeel et al. 2015, p. 267).

Dans la section suivante, nous présentons nos hypothèses de recherche afin de déterminer si certains facteurs sociodémographiques et prédicteurs attitudinaux influençant le vote des femmes pour le FN et celui des hommes diffèrent.

CHAPITRE 3 LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Avec Marine Le Pen, le Front national rassemble dorénavant un électorat de plus en plus hétérogène. Une des principales caractéristiques de cette évolution est la disparition de l'écart de vote entre les sexes. Ainsi donc, aux scrutins présidentiels de 2012 et 2017, les femmes ont autant voté pour la candidate frontiste que les hommes (Mayer, 2015, p.397 ; Amengay et al. 2017, p.1075). Si l'érosion du « Radical Right Gender Gap » est de plus en plus apparente, nous ne savons toujours pas si les hommes et les femmes appuient le FN pour les mêmes raisons. Pour différentes raisons que nous détaillons dans les prochaines sections, nous croyons justement que les facteurs influençant le vote des femmes pour le FN et celui des hommes diffèrent, particulièrement en ce qui a trait à la religiosité, l'immigration, la satisfaction à la démocratie, l'euroscpticisme, l'état matrimonial, le conservatisme social, l'autoritarisme et la sympathie à l'égard de Marine le Pen.

3.1. La religion

Il existe une association étroite entre le soutien aux formations de la droite radicale et l'intégration à la communauté catholique. Comme le note Vincent Tiberj (2012, p.90), « la religion catholique, quelle que soit l'intensité de sa pratique, pousse vers la droite ». Et pourtant, dès les premiers succès du Front national, l'Église catholique a ouvertement condamné la nature xénophobe et inégalitaire de son projet politique en raison de son incompatibilité avec les valeurs chrétiennes, principalement fondées sur la tolérance et la compassion (Mayer, 2002, p.121). Toujours est-il que la multiplication des religions dont l'islam dans l'espace public français a occasionné une récupération de la question chrétienne par la formation lepéniste. Cela étant, le Front national se présente aujourd'hui comme le protecteur de la culture chrétienne contre, aux dires de Marine Le Pen, « l'islamisation de la France » (Ivaldi, 2012, p.101). Suivant une lecture en termes de « choc des civilisations », la population arabo-musulmane serait, par essence, fondamentalement hostile à la démocratie, aux droits de l'homme, aux droits des homosexuels et, plus particulièrement, aux coutumes séculières de la République, tous conçus comme une émanation des racines chrétiennes de la France (Brubaker, 2017, p.1198). Dans cet ordre

d'idées, Tim Immerzeel et al. (2013, p.958) ont constaté qu'en Belgique, en Suisse et en Norvège, les personnes catholiques qui ont une spiritualité orthodoxe sont plus susceptibles d'avoir des sentiments anti-immigrants et, par conséquent, de voter pour un parti de la droite radicale que les personnes dont la foi chrétienne est modérée. Puisque les femmes sont en général plus religieuses que les hommes (Rippeyoung, 2007, p.389 ; Arzheimer & Carter, 2009, p.998 ; Harteveld et al., 2015, p.122), nous nous attendons à ce que le contexte de concurrence entre les groupes religieux dans lequel est plongé la France soit davantage interprété comme une menace chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, nous avançons l'hypothèse suivante :

H1 : L'effet de la pratique religieuse sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les femmes que chez les hommes

3.2. Immigration

Comme tout parti de la droite radicale, la lutte contre l'immigration est incontestablement la principale thématique du Front national. Conséquemment, l'électorat frontiste se caractérise toujours par une forte opposition envers l'immigration (Lubbers & Scheepers, 2002, p.133, Givens, 2004, p.48). Si l'impact de l'immigration sur la France est vécu négativement par l'électorat de Marine Le Pen, Eelco Harteveld et Elisabeth Ivarsflaten (2016, p.377) ont exposé qu'en Angleterre, en Suède et en Norvège, les femmes sont plus réfractaires que les hommes à traduire leurs attitudes anti-immigrants par la voix d'un vote pour les partis radicaux de droite. Ce décalage entre les hommes et les femmes est, en grande partie, le prolongement de la différente socialisation qui existe entre les sexes. Puisque les sociétés européennes d'aujourd'hui sont caractérisées par une norme sociale qui cherche à combattre les préjugés contre la population immigrante, les femmes, en tant que groupe qui accordent une plus grande importance à des comportements tels que la tolérance et l'empathie, sont plus susceptibles de se conformer à cette norme et, par voie de conséquence, de contrôler leurs idées préconçues à l'égard des minorités ethniques. À la lumière de ce qui précède, nous avançons l'hypothèse suivante :

H2 : L'effet l'opposition à l'immigration sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes.

3.3. Insatisfaction politique

Le populisme correspond à l'un des principaux marqueurs idéologiques du Front national. Conséquemment, plusieurs études ont mis en évidence que le mécontentement à l'égard du fonctionnement du système démocratique est l'une des principales causes qui explique le vote pour le Front national et, plus largement, pour les partis radicaux de droite (Lubbers et al., 2002, p.365 ; Werts et al., 2012, p.187). Toujours est-il que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de voter pour un parti politique qui mobilise une rhétorique populiste (Spierings & Zaslove, 2017, p.834). Étant donné que les femmes ont souvent des niveaux d'efficacité politique plus faible que les hommes, elles sont plus susceptibles de choisir un parti traditionnel plutôt qu'une formation qui possède une image « extrémiste », comme les partis de la droite radicale. Conformément à ce qui précède, nous avançons l'hypothèse suivante :

H3 : L'effet de l'insatisfaction politique sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes.

3.4 Autoritarisme

Tant du côté du père que de la fille, la question sécuritaire constitue l'un des thèmes de prédilection du Front national. À ce titre, l'organisation lepéniste suggère incessamment qu'il existe un lien direct entre la présence d'une population non-européenne sur le territoire français et la question de l'insécurité. En 2007, par exemple, Jean-Marie Le Pen, alors candidat à l'Élysée, avance des « preuves » que les personnes d'origine étrangère composent 70% de la population carcérale (FN, 2007, p.5). Conséquemment, on constate, sans surprise, que les attitudes autoritaires sont l'une des principales caractéristiques de l'électorat frontiste (Lubbers & Scheepers, 2002, p.133-134 ; Mayer, 2013, p.168). Toutefois, Tim Immerzeel et al. (2015, p.279) ont montré qu'en Autriche, en Belgique et en Grèce les hommes sont plus susceptibles d'avoir des attitudes autoritaires que les femmes, ce qui expliquerait, en partie, l'écart de vote entre les sexes pour les partis radicaux

de droite au sein de ces pays. Suivant la théorie du « réalignement des sexes » (Inglehart & Norris, 2000) qui souligne qu'au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle les femmes, en raison d'un vaste processus de changements de valeurs, se sont déplacées vers la gauche du spectre politique, abandonnant, par la même occasion, les valeurs conservatrices au bénéfice des valeurs post-matérialistes, nous avançons les hypothèses suivantes :

H4 : L'effet de l'autoritarisme sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes.

3.5 Les valeurs traditionnelles

Au-delà des questions sécuritaires, la dimension autoritaire de la formation lepéniste embrasse un ensemble de valeurs traditionnelles dont l'axe fondamental réside dans la promotion de la cellule familiale. En 2007, par exemple, Jean-Marie Le Pen place la défense de la famille au centre de son programme présidentiel. D'après l'ancien parlementaire, la préservation de l'identité nationale est garantie par l'institution de la famille parce qu'elle assure la reproduction biologique d'une part, et la transmission des valeurs morales et sociales d'autre part (FN, 2007, p.15). Cela étant, l'ex-paramilitaire manifeste une profonde adulation au culte matrimonial, fondé exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme. À l'inverse, il s'est toujours opposé à la création d'un mariage homosexuel et à l'avortement, qualifiant ces deux pratiques « d'anomalie biologique et sociale » (Crépon, 2012, p.259) et de « génocide français » (Igounet, 2017, p.113). À cet égard, Marine Le Pen a souvent été décrite comme étant en rupture avec les positions conservatrices du parti en matière de mœurs. À titre d'exemple, sur la question de l'homosexualité, la benjamine du clan Le Pen adopte une approche plus « libertaire », comme en témoigne sa proximité avec des cadres frontistes, tel que l'ancien vice-président Florian Philippot dont l'homosexualité est notoirement connue (Crépon, 2015, p.201). Par ailleurs, le fétichisme du culte matrimonial s'est légèrement dissipé dans la doctrine du parti alors que Marine Le Pen vivait, jusqu'à tout récemment, en concubinage avec le vice-président du parti, Louis Aliot. Toutefois, la présidente frontiste demeure étroitement liée à la conception hétéronormative du mariage. En 2011, alors qu'elle invitée sur les ondes

de France Inter, Marine Le Pen affirmait que « le mariage s'effectue entre un homme et une femme » (Ivaldi, 2012, p.104). Suivant la théorie du « réaligement des sexes » (Inglehart & Norris, 2000) qui souligne que les changements culturels survenus durant la deuxième moitié du vingtième siècle ont accru l'importance que les femmes accordent à des enjeux comme l'égalité des sexes, le féminisme, le droit à l'avortement, ou encore la tolérance à l'égard des minorités sexuelles, nous avançons les hypothèses suivantes :

H5 : L'effet du mariage sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes.

H6 : L'effet du conservatisme social sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes.

3.6. Euroscepticisme

L'opposition à l'intégration européenne occupe une place importante dans le programme du Front national. Dans cet ordre d'idées, Han Werts et al. (2012, p.196) ont mis en évidence que l'euroscepticisme est la troisième caractéristique explicative du vote pour les partis de la droite radicale, derrière le rejet à l'immigration et le mécontentement politique. Toujours est-il que les hommes sont généralement moins propices que les femmes de croire que l'appartenance à l'Union européenne est bénéfique pour leur pays. On suppose que l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes et des biens au sein du territoire européen a accru la concurrence dans les niveaux inférieurs du marché du travail, notamment les secteurs ouvriers. Les hommes étant surreprésentés dans ces professions (Lubbers et al., 2002 ; Oesch, 2008), ils sont moins susceptibles d'avoir bénéficié des avantages de l'intégration européenne et sont donc plus susceptibles de voter pour des partis politiques qui s'opposent au fédéralisme européen. À l'aune de ces observations, nous avançons l'hypothèse suivante :

H7 : L'effet de l'euroscepticisme sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes.

3.7. Identité de genre

L'un des principaux facteurs qui peut expliquer le choix électoral suggère que le sexe des chefs de parti, peu importe le type d'élection, a une influence sur la façon dont les électeurs opèrent leur choix de vote. Selon cette explication, le choix électoral ne correspond ni aux préférences partisans traditionnelles ni aux enjeux politiques, mais plutôt aux catégories sociales dans lesquelles les individus peuvent se reconnaître, comme le sexe (Banducci & Karp, 2000, p.817). Conséquemment, les électrices sont plus susceptibles d'exprimer une solidarité féminine en votant pour les candidats de sexe féminin que les hommes car, une fois élue, celles-ci sont plus susceptibles d'agir dans leur intérêt (Campbell & Heath, 2017, p.210). A titre d'exemple, Marine Le Pen s'est posée, dès son apparition dans la scène politique hexagonale, comme la représentante des femmes, en exposant notamment son histoire personnelle où elle a dû conjuguer son rôle de mère de famille divorcée élevant seul ses trois enfants à son poste de présidente d'un parti politique ce qui, selon ses dires, la rendit « quasi féministe » (Le Pen, 2006, p.188). D'autre part, les femmes étant généralement moins intéressées à la politique que les hommes, elles sont plus susceptibles d'employer le sexe des candidats comme un « raccourci » pour faire un choix de vote (Goodyear-Grant & Croskill, 2017, p.228). À l'exception de la candidate de Lutte ouvrière, Marine Le Pen était la seule candidate de sexe féminin à la présidence, y compris au deuxième tour, et la concurrente qui a reçu le plus d'attention médiatique durant la campagne présidentielle de 2017, ce qui pourrait être l'une des explications de la moindre réticence des femmes à voter pour cette formation politique (Achin & Lévêque, 2017, p.283). Dans cet ordre d'idées, Susan Banducci et Jeffrey Karp (2000, p. 824) ont montré que les partis politiques dirigés par des femmes en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et en Angleterre ont tendance à faire mieux parmi les électrices. À la lumière de ce qui précède, nous avançons l'hypothèse suivante :

H8 : L'effet de l'évaluation de Le Pen sera positif chez les deux sexes, mais la magnitude devrait être plus forte chez les femmes que chez les hommes

CHAPITRE 4 LA MÉTHODOLOGIE

4.1. Les données

Afin de tester les hypothèses précédentes, nous utilisons les données de l'enquête post-électorale réalisée au lendemain du second tour de l'élection présidentielle française de 2017. L'un des inconvénients généralement rencontré dans les études électorales portant sur le vote des droites radicales est la sous-représentation des électeurs dans les sondages (Mayer, 2002, p.33 ; Gougou, 2015, p.330). Ce phénomène, connu sous le nom de « désirabilité sociale », désigne la propension d'un répondant, lorsqu'il est approché pour répondre à une enquête, à taire des comportements socialement indésirables au profit d'opinions conformes aux normes sociales en vigueur dans un contexte spécifique (Stockemer, 2019, p.41). En conséquence, un nombre restreint d'observation est souvent enregistré par rapport aux résultats réels. Dans le cadre de la présente étude, l'échantillon est de 1830 observations. De ce total, 863 sont des hommes (47,2%) et 967 sont des femmes (52,8%). Parmi ceux-ci, 15,9% sont des votants lepénistes ($n = 291$), 168 d'entre eux étant des femmes (9,18%) et 123 étant des hommes (6,72%)⁴. Il s'agit d'un écart de 5.4 points par rapport au score réel (21,3%) obtenu par Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, ce qui démontre, somme toute, que la sous-déclaration du vote FN dans les enquêtes post-électorales s'est progressivement érodée depuis la prise en main du parti par la benjamine du clan Le Pen.

Notre variable dépendante, le vote pour le Front national, a été mesuré par la question « pour quel parti avez-vous voté ». Il s'agit d'une variable dichotomique où la valeur 1 fait référence à un vote pour le Front national et la valeur 0 à un vote pour les autres partis. Les répondants qui n'ont pas voté, qui ont voté blanc ou qui ont déclaré ne plus connaître le parti pour lequel ils avaient voté lors de l'enquête furent exclus de notre étude. Compte tenu que le deuxième tour du scrutin présidentiel avantage le « vote utile », notre analyse

⁴ Ces proportions sont similaires lorsque les données sont restreintes aux 848 observations utilisées dans les régressions.

se concentre sur le vote du premier tour de l'élection présidentielle qui dévoile davantage le vote sincère des répondants.

Les variables explicatives ont été catégorisées en deux catégories principales, les caractéristiques sociodémographiques d'une part, et les attitudes politiques d'autre part. Parmi les caractéristiques sociodémographiques, le choix des variables de contrôle s'est concentré sur le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, le statut professionnel et la catégorie professionnelle (la description de toutes les variables sont présentées en annexe). Tel que discuté dans la revue de la littérature, toutes ces variables ont été identifiées comme influençant le vote pour la droite radicale. En plus des variables mentionnées précédemment, nous ajoutons également l'état matrimonial et la religion. Concernant l'état matrimonial, l'enquête demandait aux répondants s'il était « célibataire, marié, vivant avec un partenaire, divorcé ou veuf ». Une variable dichotomique a été créée pour identifier si la personne est mariée (codée 1) ou pas (codée 0). La variable de la religion se réfère, quant à elle, à la fréquence à laquelle les répondants assistent aux services religieux. Elle a été séparée en quatre catégories, soit « jamais » (codée 1), « uniquement pour les cérémonies » (codée 2), « une ou deux fois par mois » (codée 3) et « au moins une fois par semaine » (codée 4). Suivant nos hypothèses, nous nous attendons à ce que ces deux dernières variables aient un effet positif sur le vote pour le FN, alors que la magnitude de l'effet de religion devrait être plus forte chez les femmes, alors que nous nous attendons au contraire quant à l'effet de l'état matrimonial.

Notre étude comprend également une série de déterminants attitudinaux. D'abord, la variable de l'immigration a été construite à partir de la question suivante : « Pensez-vous qu'il y a trop d'immigrés en France ? ». Celle-ci est séparée en quatre catégories, allant de « pas du tout d'accord » (pour la valeur 1) à « tout à fait d'accord » (pour la valeur 4). Notre deuxième variable attitudinale, soit l'autoritarisme, représente l'opinion des répondant sur le rétablissement de la peine de mort⁵. De son côté, la variable du conservatisme social a

⁵ Même s'il est loin d'être parfait, nous utilisons cet indicateur parce que c'était le seul disponible et le plus proche de ce concept.

été construite à partir de la moyenne des réponses à deux variables, l'homosexualité d'une part, et l'avortement d'autre part. Ces trois attitudes ont été mesurées à partir d'une échelle allant de « pas du tout d'accord » (codée 1) à « tout à fait d'accord » (codée 4). Notre quatrième variable attitudinale, soit l'euroscpticisme, a été mesuré à partir de la question suivante : « Pensez-vous que pour la France, faire partie de l'Union Européenne est... » est « une bonne chose » (codée 0) ou « mauvaise chose » (codée 1). L'insatisfaction politique a été, pour sa part, mesuré à partir de la question suivante : « Diriez-vous qu'en France la démocratie fonctionne... ». Là encore, nous avons divisé la variable en quatre catégories, allant de « très bien » (codée 1) à « pas bien du tout » (codée 4). Afin de tester la théorie du genre, nous avons sélectionné une question portant sur l'évaluation de Marine Le Pen. Plus précisément, chaque répondant devait attribuer une note de 0 à 10 à Marine Le Pen, où 0 signifie qu'il n'aime pas du tout la présidente du FN et 10 signifie qu'il l'apprécie beaucoup. Suivant nos hypothèses, nous nous attendons à ce que chacune de ces variables aient un effet positif sur le vote pour le FN. Toujours est-il que la magnitude de l'effet de l'immigration, de l'autoritarisme, du conservatisme social, de l'euroscpticisme et de l'insatisfaction politique devrait être respectivement plus forte chez les hommes, alors que la magnitude de l'effet de l'identité de genre devrait être plus forte chez les femmes.

4.2. Le modèle empirique

Aux fins d'analyse, nous estimons, conformément à la tradition des modèles de vote par blocs récursifs, tous les modèles par étapes, en commençant par les données sociodémographiques, puis en ajoutant les déterminants attitudinaux (Fournier et al. 2013, p.878). Nous utilisons une régression logistique parce que la variable dépendante est dichotomique. Il est important de souligner que les valeurs des coefficients d'une régression logistique ne peuvent pas être directement interprétées comme un changement dans la probabilité d'appuyer ou non FN. Ainsi, de façon à simplifier l'interprétation des résultats, nous présentons les effets marginaux de nos variables explicatives dans le tableau ici-bas. D'abord, nous présentons dans la première colonne les effets marginaux des résultats pour tous les votants lepénistes. Ensuite, pour tester directement nos hypothèses, nous examinons dans les colonnes 2 et 3 les effets marginaux des variables pour les femmes

et les hommes, respectivement. Finalement, dans la dernière colonne, nous indiquons si ces effets pour les femmes et les hommes sont statistiquement différents. Ces derniers résultats sont basés sur une série de régression logistique où nous modélisons successivement l'effet d'interaction entre la variable femme et chacune des variables du modèle, respectivement. Nos résultats complets sont présentés en annexe.

CHAPITRE 5 L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Tout d'abord, avant de présenter les résultats de nos régressions, nous présentons sommairement dans le tableau 1 la distribution de nos variables pour l'ensemble des répondants ainsi que les femmes et les hommes respectivement. Très rapidement, on constate, tel que discuté dans la revue de la littérature, que les femmes (1.91) sont en moyenne légèrement plus religieuses que les hommes (1.86). On remarque également que les femmes (2.66) ont en moyenne une plus grande sympathie pour Marine Le Pen que les hommes (2.41), ce qui est conforme à la théorie de l'identité de genre. L'écart-type chez les femmes (3.44) est relativement élevé ce qui indique toutefois que l'opinion des femmes à l'égard de la présidente frontiste est passablement hétérogène. Inversement, les hommes sont en moyenne plus conservateurs au niveau des mœurs, ce qui est conforme à la littérature scientifique. On constate aussi qu'il existe des différences importantes par rapport aux arguments avancés dans le cadre théorique, alors que les femmes ont en moyenne de plus grandes attitudes anti-immigration (2.54) et autoritaires (2.10) que les hommes. Finalement, les hommes semblent aussi eurosceptiques et insatisfaits de la démocratie que les femmes.

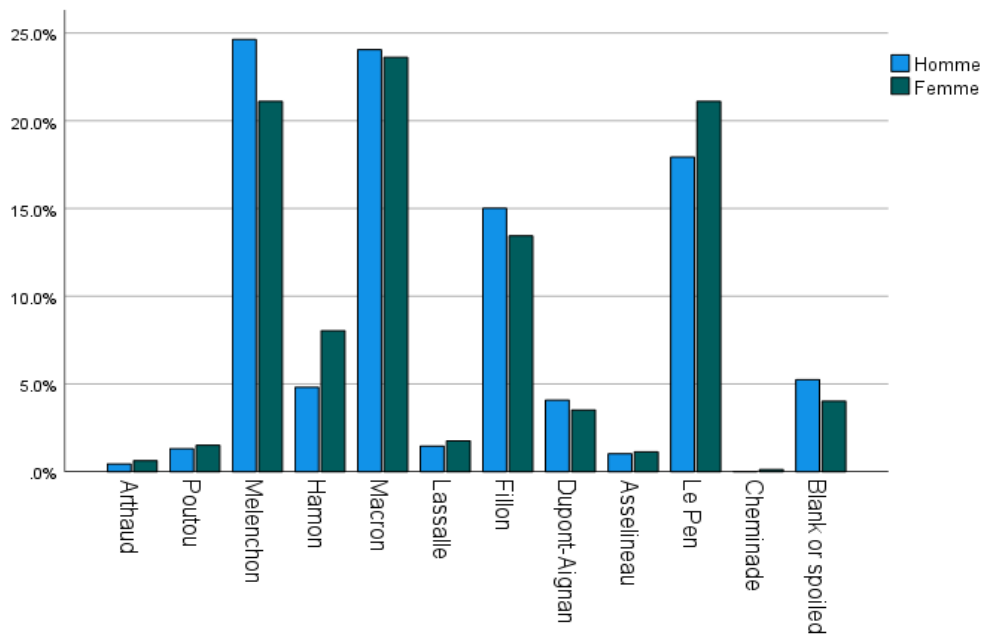
Tableau 1
Statistique descriptive des données de l'enquête post-électorale de 2017

Variable	Tous	Femmes	Hommes	Min.	Max.
Âge	2.81 (1.02)	2.79 (0.95)	2.83 (1.09)	1	5
Éducation	2.97 (0.95)	2.99 (0.94)	2.92 (0.96)	1	4
Ouvrier	0.30 (0.47)	0.27 (0.45)	0.33 (0.47)	0	1
Chômage	0.07 (0.26)	0.06 (0.24)	0.09 (0.29)	0	1
Religion	1.88 (0.63)	1.91 (0.62)	1.86 (0.65)	1	4
Mariage	0.43 (0.50)	0.44 (0.50)	0.41 (0.49)	0	1
Immigration	2.47 (0.76)	2.54 (1.08)	2.37 (1.11)	1	4
Insatisfaction Démocratie	2.56 (0.76)	2.55 (0.75)	2.57 (0.77)	1	4
Autoritarisme	2.06 (1.16)	2.10 (1.16)	2.00 (1.16)	1	4
Union Européenne	0.16 (0.37)	0.15 (0.35)	0.17 (0.38)	0	1
Conservatisme	1.91 (0.53)	1.86 (0.49)	1.98 (0.57)	1.5	4
Évaluation Le Pen	2.55 (3.33)	2.66 (3.44)	2.41 (3.17)	0	10

Note : les écart-types sont présentés entre parenthèses. Le nombre d'observations est de 848 (uniquement les répondants utilisés dans les modèles de régression ici-bas).

Le graphique 1 présente, quant à lui, les résultats du vote pour les principaux candidats lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2017 en pourcentage. Comme le montre notre graphique, Emmanuel Macron a convaincu un éventail très large d'électeur. Il a ainsi recueilli plus de 20% des répondants, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. Il est également intéressant de constater que le candidat de la France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a obtenu le deuxième plus haut niveau de voix, alors qu'il a enregistré un résultat réel plus faible (19.58%) que Macron (24,01%), Le Pen (21,30%) et Fillon (20,01%). Par rapport au sexe, on constate, avec surprise, qu'une plus grande proportion de femmes que d'hommes a voté pour Marine Le Pen. En comparaison, parmi les principaux candidats, seul le candidat du Parti socialiste, Benoit Hamon, a enregistré un meilleur score chez l'électorat féminin, ce qui confirme le fait que les femmes sont généralement plus à gauche que les hommes (Inglehart & Norris 2000).

Graphique 1
Différence entre les hommes et les femmes sur le vote pour les principaux candidats au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 en pourcentage (%)



Source : Enquête post-électorale française de 2017.

Nous présentons maintenant nos principaux résultats de régression au tableau 2. Tout d'abord, il est important de noter que nos modèles de régression expliquent bien le vote pour le Front National. En effet, les pseudo R^2 d'approximativement 0.70 dans chacune des colonnes indiquent que les modèles expliquent près de 70% de la variation dans le vote pour le Front National ce qui est assez élevé. Nos modèles capturent donc assez bien les principaux déterminants du vote pour le Front National autant chez les hommes que chez les femmes.

Lorsque l'on regarde maintenant les effets marginaux, on constate, sans surprise, que l'écart traditionnel de vote entre les sexes pour le Front national s'est totalement estompé au premier tour du scrutin présidentiel de 2017. Le tableau 2 montre que l'effet marginal de la variable « Femme » sur l'appui au Front national est de 5.14 points de pourcentage. Cela indique que le fait d'être une femme augmente la probabilité de voter pour le FN de 5.14 points de pourcentage par rapport aux hommes ($p < 0.1$). Ainsi, près de six ans après l'accession de Marine Le Pen à la présidence du parti, le Front national a réussi à faire un gain électoral important chez les électrices, le vote FN étant aujourd'hui majoritairement un vote féminin. Dans les prochains paragraphes, nous examinerons tout d'abord si la différence des effets marginaux entre les hommes et les femmes des variables associées à nos principales hypothèses sont statistiquement significatives et, par la suite, nous discuterons des effets associés à nos variables de contrôle.

En ce qui a trait à l'effet de la pratique religieuse, nous postulions un effet positif mais plus fort chez les femmes que chez les hommes (H1). Les résultats du tableau 2 ne confirment pas notre hypothèse. Tout d'abord, l'effet de la religion pour l'ensemble des répondants est négatif (-0.55) et pas statistiquement significatif⁶. De plus, bien que l'effet de religion chez les femmes soit positif (1.70) et plus que chez les hommes (-2.99), la différence entre ces effets n'est pas statistiquement significative ce qui nous empêche de confirmer notre hypothèse.

⁶ Les coefficients des effets d'interaction entre le sexe et les variables prédictives sur l'appui au Front national sont présentés dans le tableau 4 en Annexe.

Tableau 2
Effets marginaux des facteurs déterminant un vote pour le Front national

Variables	Tous	Femme	Homme	Δ stat. Sign.
Femme	5.14 (2.76)*	N/A	N/A	
Age	-3.27 (1.45)**	-2.27 (2.04)	-3.65 (2.04)*	
Éducation	-10.54 (1.50)***	-12.17 (1.19)***	-8.54 (2.40)***	oui
Ouvrier	7.52 (3.26)**	13.42 (4.60)***	1.81 (4.70)	oui
Chômage	-0.94 (5.01)	1.97 (7.75)	-2.19 (6.56)	
Religion	-0.55 (2.27)	1.70 (3.04)	-2.99 (3.40)	
Mariage	-2.43 (3.11)	-1.29 (4)	-4.29 (4.96)	
Immigration	9.26 (1.43)***	9.51 (1.97)***	7.95 (2.17)***	
Insatisfaction Démocratie	3.85 (1.74)**	3.95 (2.53)	0.14 (2.50)	
Autoritarisme	5.19 (1.06)***	5.97 (1.55)***	4.01 (1.48)**	
Union Européenne	16.47 (2.52)***	10.57 (4.12)**	19.58 (2.90)***	oui
Conservatisme	3.29 (2.28)	5.30 (3.39)	2.57 (2.88)	
Évaluation Le Pen	3.35 (0.30)***	3.88 (0.34)***	2.53 (0.56)***	
Pseudo R ²	0.68	0.73	0.68	
Observations	848	477	371	

Note: Erreurs-type entre parenthèses. *p<0.1 ; **p<0.05 ; ***p<0.01. Δ statistiquement significative à p<0.1 (oui); vide (non)

Tel que mentionné précédemment, l'opposition à l'immigration est l'une des principales caractéristiques de l'électorat des partis de la droite radicale. On remarque, sans surprise, que l'effet de l'immigration pour l'ensemble des répondants est positif (9.26) et statistiquement significatif ($p < 0.01$). Toutefois, la magnitude des effets marginaux est plus forte chez les femmes (9.51) que chez les hommes (7.95), ce qui est contraire à notre hypothèse 2. De plus, la différence entre les effets marginaux n'est pas statistiquement significative. Nous ne pouvons donc pas confirmer avec assurance si l'opposition à l'immigration est plus saillante chez les femmes que chez les hommes.

En ce qui concerne l'insatisfaction politique, nous postulions un effet positif mais plus fort chez les hommes que chez les femmes (H3). Les résultats du tableau 2 ne confirment pas notre hypothèse. Tout d'abord, on observe que l'insatisfaction politique (3.85) augmente la probabilité de voter pour le Front national chez l'ensemble des répondants ($p < 0.05$). Cependant, on constate que la magnitude des effets marginaux, bien que positive chez les

deux sexes, est plus forte chez les femmes (3.95) que chez les hommes (0.14). De plus, la différence entre les effets marginaux n'est pas statistiquement significative. Par conséquent, notre hypothèse 3 selon laquelle la magnitude de l'insatisfaction politique devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes est rejetée.

Pour ce qui est de l'autoritarisme, nous postulons un effet positif mais plus fort chez les hommes que chez les femmes (H4). Les résultats du tableau 2 ne confirment pas notre hypothèse. On remarque, une fois de plus, que l'autoritarisme (5.19) augmente la probabilité de voter pour le Front national chez l'ensemble des répondants ($p < 0.01$). Toutefois, la magnitude des effets marginaux est plus forte chez les femmes (5.97) que chez les hommes (4.01), ce qui est contraire à notre hypothèse (H4). De plus, la différence entre les effets marginaux n'est pas statistiquement significative. En conséquence, notre hypothèse 4 selon laquelle la magnitude de l'autoritarisme devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes est rejetée.

En ce qui a trait à l'effet du mariage, nous postulons un effet positif mais plus fort chez les hommes que chez les femmes (H5). Les résultats du tableau 2 ne confirment pas notre hypothèse. Tout d'abord, on remarque que l'effet du mariage pour l'ensemble des répondants est négatif (-2.43) et pas statistiquement significatif. De plus, les effets marginaux sont, tant du côté des femmes que des hommes, négativement liés au vote FN, ce qui indique que les personnes mariées sont moins propices de faire un choix de vote en faveur du Front national. On constate aussi que la magnitude des effets marginaux est plus forte chez les femmes (-1.29) que chez les hommes (-4.29) et que la différence entre les effets marginaux n'est pas statistiquement significative. Par conséquent, notre hypothèse 5 selon laquelle la magnitude du mariage devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes est rejetée.

Du côté du conservatisme social, nous postulons un effet positif mais plus fort chez les hommes que chez les femmes (H6). Les résultats du tableau 2 ne confirment pas notre hypothèse. Tout d'abord, on remarque que l'effet du conservatisme social pour l'ensemble des répondants est positif (3.29), mais il n'est pas statistiquement significatif. On constate

également que la magnitude des effets marginaux, bien que positive chez les deux sexes, est plus forte chez les femmes (5.30) que chez les hommes (2.57), ce qui est contraire à notre hypothèse (H6). De plus, la différence entre les effets marginaux n'est pas statistiquement significative. Par conséquent, notre hypothèse 6 selon laquelle la magnitude du conservatisme social devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes est rejetée.

Dans leur étude, Han Werts et al. (2012, p.196) ont montré qu'après l'opposition à l'immigration et l'insatisfaction politique, l'euroscpticisme est la variable qui influence le plus le vote pour les partis de la droite radicale. Notre modèle empirique démontre, à l'inverse, que l'opposition à l'intégration européenne est la variable la plus influente du vote FN. En fait, l'effet de l'euroscpticisme pour l'ensemble des répondants est positif (16.47) et statistiquement significatif ($p < 0.01$). De plus, la magnitude des effets marginaux est plus forte chez les hommes que chez les femmes et cette différence est statistiquement significative ($p < 0.1$). Ainsi, les hommes qui sont euroscptiques ont une probabilité plus grande de voter pour le Front national que tout autre parti de 19.58 points de pourcentage, tandis que cette propension est réduite à 10.57 points de pourcentage chez les femmes. Par conséquent, notre hypothèse 7 selon laquelle la magnitude de l'euroscpticisme devrait être plus forte chez les hommes que chez les femmes est confirmée.

Finalement, la dernière hypothèse à être étudiée dans notre modèle est l'évaluation de Marine Le Pen. Tout d'abord, on remarque que la sympathie pour Marine Le Pen pour l'ensemble des répondants est positif (3.35) et statistiquement significatif ($p < 0.01$). De plus, tel que prédit par notre hypothèse 8, la magnitude des effets marginaux est plus forte chez les femmes (3.88) que chez les hommes (2.53). En d'autres mots, plus une femme apprécie Marine Le Pen plus sa probabilité est grande de voter pour le Front national (de 3.88 points de pourcentage), tandis que cette propension est plus petite chez les hommes (2.53 points de pourcentage). Par contre, la différence entre les effets marginaux n'est pas statistiquement significative, ce qui nous empêche de confirmer avec assurance notre hypothèse 8.

En ce qui à trait aux variables de contrôles, on constate que les effets marginaux de l'âge (-3.27) et de l'éducation (-10.54) sont tous deux négatifs, ce qui indique que les personnes plus âgées et les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé sont moins susceptibles de voter pour le Front national. Ces résultats appuient les conclusions de recherches antérieures sur les partis de la droite radicale, en particulier que les personnes ayant un niveau d'éducation inférieur (Givens, 2004, p. 43; Norris, 2005, p.141) et plus jeune (Lubbers et al., 2002, p.364 ; Stockemer & Amengay, 2015, p.383) sont plus susceptibles de soutenir ces forces politiques. On remarque aussi que l'effet marginal de la classe ouvrière (7.52) est positivement lié au vote FN, ce qui concorde avec la prolétarisation de l'électorat des droites radicale européennes (Oesch, 2008, p.359 ; Arzheimer & Carter, 2009, p.998). En outre, une inspection de la différence des effets marginaux de l'éducation et de la classe ouvrière chez les hommes et les femmes indique que ces différences sont statistiquement significatives ($p < 0.1$). Ainsi, les femmes qui ont un faible niveau d'étude et qui occupent un emploi dans le secteur ouvrier sont plus susceptibles de voter pour la formation lepéniste que leurs homologues masculins. On observe, en contrepartie, que l'effet marginal des chômeurs n'est pas statistiquement significatif, ce qui est contraire aux conclusions des études antérieures (Lubbers & Scheepers, 2002, p.133 ; Werts et al. 2012, p.193), selon lesquelles les personnes qui sont au chômage sont plus susceptibles de soutenir un parti de la droite radicale.

En conclusion, nos résultats empiriques confirment seulement en partie nos hypothèses. À l'opposé de nos prévisions, l'opposition à l'intégration européenne est la seule variable statistiquement significative. Inversement, nos hypothèses associées aux effets de la religion, l'immigration, l'insatisfaction politique, l'autoritarisme, l'état matrimonial, le conservatisme social et l'évaluation de Marine Le Pen ont tous été invalidées puisque la différence entre les effets marginaux chez les hommes et les femmes n'était pas statistiquement significative.

CONCLUSION

L'écart de vote entre les sexes constitue l'une des caractéristiques les plus marquantes du vote pour les partis de la droite radicale européenne. Dans l'ensemble, les femmes sont généralement plus réticentes que les hommes à voter pour ces formations politiques. Toujours est-il que depuis l'arrivée de Marine Le Pen la présidence du Front national, le parti connaît une évolution historique de son électorat. Une des principales caractéristiques de cette évolution est la disparition de l'écart de vote entre les sexes. Ainsi, aux scrutins présidentiels de 2012 et 2017, les femmes ont autant voté pour la candidate frontiste que les hommes.

Face à la disparition de l'écart de vote entre les sexes, le présent mémoire a cherché à connaître la différence entre les hommes et les femmes par rapport à certaines variables prédictives du vote lepéniste. Pour différentes raisons, nous avons postulé que les facteurs influençant le vote des femmes pour le FN et celui des hommes étaient différents, particulièrement en ce qui a trait à la religiosité, l'immigration, la satisfaction à la démocratie, l'euroscpticisme, l'état matrimonial, le conservatisme social, l'autoritarisme et la sympathie à l'égard de Marine le Pen. Nos résultats empiriques ont confirmé seulement en partie nos hypothèses. La principale contribution de notre étude est de démontrer que l'opposition à l'intégration européenne est la seule variable qui est significativement plus marquante chez les hommes que chez les femmes. En d'autres termes, les hommes qui sont eurosceptiques ont une probabilité plus grande que les femmes de voter pour le Front national.

Par ailleurs, nos résultats indiquent également que les femmes votent davantage pour le FN que les hommes. Ce résultat, pour le moins surprenant, va à l'encontre de la littérature scientifique existante portant sur l'électorat des droites radicales européennes, selon laquelle les hommes votent plus pour ces formations politiques que les femmes. Il importe donc de vérifier si ces différences se maintiennent dans les prochaines élections, présidentielles et européennes notamment. Plus largement, il serait également intéressant de connaître si l'on observe, à l'échelle européenne, une réduction similaire de l'écart traditionnel de vote entre les sexes chez les autres partis de la droite radicale qui sont

actuellement dirigés par une femme. Par exemple, est-ce que les femmes norvégiennes sont moins réticentes à soutenir le Parti du Progrès norvégien depuis que celui-ci est présidé par Siv Jensen ? Finalement, nous avançons l'idée que notre hypothèse sur l'identité de genre n'est pas confirmée parce que la variable « évaluation de Le Pen », qui demandait aux répondants d'attribuer une note de 0 à 10 à Marine Le Pen, est beaucoup trop centrée sur la personnalité de Marine Le Pen, ne permettant pas ainsi de capturer de manière précise la solidarité féminine et l'identité de genre. Des questions comme : « les femmes représentent-elles mieux les intérêts des femmes que les hommes » ou « les femmes doivent-elles s'impliquer davantage dans la politique pour résoudre les problèmes qui les concernent » auraient potentiellement mieux cernées l'identité de genre, mais elles n'étaient pas disponibles dans l'enquête post-électorale. Nous estimons que ces questions méritent d'être étudiées dans de futures études afin de mieux comprendre les raisons qui expliquent pourquoi de plus en plus de femmes appuient le Front national.

BIBLIOGRAPHIE

- Achin, Catherine & Sandrine Lévêque. « 'Jupiter is back': gender in the 2017 French presidential campaign », *French politics*, 2017, vol.15 (3), p.279-289.
- Almeida, Dimitri. « Towards a post-radical Front national? Patterns of ideological change and dédramatisisation on the french radical right », *Nottingham French studies*, 2013, vol.52 (2), p.167-176.
- Amengay, Abdelkarim, Anja Durovic & Nonna Mayer. « L'impact du genre sur le vote Marine Le Pen ». *Revue française de science politique*, 2017, vol.67 (6), p.1067-1087.
- Akkerman, Tjitske. « Gender and the radical right in Western Europe: a comparative analysis of policy agendas ». *Pattern of Prejudice*. 2015, vol.49, n°1-2, p.37-60.
- Art, David. *Inside the radical right. The development of anti-immigrant parties in Western Europe*. New York: Cambridge University Press, 2011, 272 p.
- Arzheimer, Kai. « Contextual factors and the extreme right vote in Western Europe, 1980- 2002 ». *American Journal of Political Science*, 2009, vol.53, p.259-275.
- Arzheimer, Kai & Elisabeth Carter. « Christian religiosity and voting for West European radical right parties ». *West European Politics*, 2009, vol.32, n°5, p.985-1011.
- Banducci, Susan A. & Jeffrey A. Karp. « Gender, leadership and choice in multiparty systems », *Political research quarterly*, 2000, vol.53 (4), p.815-848.
- Barr, Robert. « Populist, outsiders and anti-establishment politics ». *Party politics*, 2009, vol.15 (1), p.29-48.
- Bergeron, Francis & Philippe Vilgier. *De Le Pen à Le Pen : une histoire des nationaux et des nationalistes sous la V^e République*. Grez-en-Bouère : Dominique Martin Morin, 1986, 214 p.
- Betz, Hans-Georg. « Contre la mondialisation : xénophobie, politiques identitaires et populisme d'exclusion en Europe occidentale ». *Politiques et Sociétés*, 2002, vol.21, n°2, p.9-28.
- Betz, Hans-Georg. *La droite populiste en Europe : extrême et démocrate ?* Paris: Autrement, 2004, 252 p.
- Betz, Hans-Georg & Stefan Immerfall. *The new politics of the Right: neo-populist parties and movements in established democracies*. New York: St. Martin's Press, 1998, 268 p.
- Brubaker, Rogers. « Between nationalism and civilizationism: the European populist moment in comparative perspective », *Ethnic and racial studies*, 2017, vol.40 (8), p.1191-1226.
- Bussi, Michel, Jérôme Fourquet & Céline Colange. « Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012 », *Revue française de science politique*, 2012, vol.62 (5), p.941-963.
- Campbell, Rosie & Oliver Heath. « Do women vote for women candidates? Attitudes toward descriptive representation and voting behavior in the 2010 British election », *Politics & Gender*, 2017, vol.13 (2), p.209-231.
- Canovan, Margaret. « Trust the people! Populism and the two faces of democracy ». *Political studies*, 1999, vol.47 (1), p.2-16.
- Carter, Elisabeth. *The extreme right in Western Europe: success of failure?* Manchester: Manchester University Press, 2005, 288 p.

- Crépon, Sylvain. *Enquête au cœur du nouveau Front national*. Paris: Nouveau Monde, 2012, 302 p.
- Declair, Edward G. *Politics on the fringe: the people, policies, and organization of the French National Front*. Durham : Duke University Press, 1999, 261 p.
- Dély, Renaud. *La vraie Marine Le Pen : une bobo chez les fachos*. Paris : Éditions Plon, 2017, 181 p.
- Delwit, Pascal. *L'extrême droite en France et en Belgique*. Bruxelles : Éditions Complexe, 1998, 314 p.
- Delwit, Pascal. *Le Front national : mutations de l'extrême droite française*. Bruxelles : Université de Bruxelles, 2012, 240 p.
- Dézé, Alexandre. *Le Front national : à la conquête du pouvoir ?* Paris: Armand Colin, 2012, 190 p.
- Eatwell, Roger. « The rebirth of the 'extreme right' in Western Europe ». *Parliamentary Affairs*, 2000, vol.53 (3), p.407-425.
- Ellinas, Antonis A. « Media and the Radical Right ». In. Jens Rydgren (dir.), *The Oxford Handbook of the Radical Right*. New York: Oxford University press, 2018, 734 p.
- Evans, Jocelyn A.J. & Gilles Ivaldi. « An extremist autarky: the systemic separation of the French extreme right ». *South European Society & Politics*, 2005, vol.10, n°2, p.351-366.
- Falter, Jürgen W & Siegfried Schumann. « Affinity towards right-wing extremism in Western Europe ». *West European Politics*, 1988, vol.11 (2), p.96-110.
- Farris, Sara R. *In the name of women's rights: the rise of femonationalism*. Durham: Duke University press, 2017, 258 p.
- Fennema, Meindert. « Some conceptual issues and problems in the comparison of anti-immigrant parties in Western Europe ». *Party Politics*, 1997, vol.3 (4), p.473-492.
- Fournier, Patrick, Fred Cutler, Stuart Soroka, DietlindStolle & ÉricBélanger. « Riding the Orange Wage: leadership, values, issues, and the 2011 Canadian election », *Canadian journal of political science*, 2013, vol.46 (4), p.863-897.
- Front national. Élection présidentielle 2007 : Programme, 2007. Récupéré de : http://ipolitique.free.fr/france_politique/lepen2007.pdf
- Front national. Le programme présidentiel, 2012. Récupéré de: https://www.rassemblementnational.fr/pdf/projet_mlp2012.pdf
- Front national. 144 engagements présidentiels, 2017. Récupéré de: <https://rassemblementnational.fr/pdf/144-engagements.pdf>
- Givens, Terri. « The radical right gender gap ». *Comparative Political Studies*, 2004, vol.37 (1), p.30-54.
- Givens, Terri. *Voting radical right in Western Europe*. New York: Cambridge University Press, 2005, 178 p.
- Golder, Matt. « Explaining variation in the success of extreme right parties in Western Europe », *Comparative political studies*, 2016, vol.36 (4), p.432-466.
- Golder, Matt. « Far right Parties in Europe ». *Annual Review of Political Science*, 2016, vol.19, p.477-497.
- Goodliffe, Gabriel. « Europe's salience and 'owning' Euroscepticism: explaining the Front national's victory in the 2014 European elections in France ». *French politics*, 2015, vol.13 (4), p.324-345.

- Goodyear-Grant, Elizabeth & Julie Croskill. « Gender affinity effects in vote choice in Westminster systems: assessing ‘flexible’ voters in Canada », *Politics & Gender*, 2011, vol.7 (2), p.223-250.
- Gougou, Florent. « Les ouvriers et le vote Front national: les logiques d’un réalignement électoral ». In. Sylvain Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer (dir.), *Les faux-semblants du Front national : sociologie d’un parti politique*. Paris: Presses de Sciences Po, 2015, 608 p.
- Hainsworth, Paul. *The extreme right in Western Europe*. New York: Routledge, 2008, 160 p.
- Harteveld, Eelco, Wouter Van DerBrug, Stefan Dahlberg, Andrej Kokkonen. « The gender gap in populist radical-right voting: examining the demand side in Western and Eastern Europe », *Pattern of Prejudice*, 2015, vol.49 (1-2), p.103-134.
- Harteveld, Eelco & Elisabeth Ivarsflaten. « Why women avoid the radical right: Internalized norms and party reputations ». *British journal of political science*, 2016, vol.48 (2), p.369-384.
- Harteveld, Eelco, Stefan Dahlberg, Andrej Kokkonen, Wouter Van der Brug. « Gender differences in vote choice: social cues and social harmony as heuristics ». *British journal of political science*, 2017, Vol.49 (3), p.1141-1161
- Hewlett, Nick. « Voting in the shadow of the crisis. The French presidential and parliamentary elections of 2012 », *Modern & contemporary France*, 2012, vol.20 (4), p.403-420.
- Ignazi, Piero. « The silent counter-revolution: hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe ». *European journal of political research*, 1992, vol.22 (1), p.3-34.
- Ignazi, Piero. *Extreme right parties in Western Europe*. Oxford: Oxford University Press, 2003, 259 p.
- Igounet, Valérie. *Le Front National de 1972 à nos jours: le parti, les hommes, les idées*. Paris: Seuil, 2014, 495 p.
- Inglehart, Ronald & Pippa Norris. « The developmental theory of the gender gap: women’s and men’s voting behavior in global perspective ». *International political science*, 2000, vol.21, n°4, p.441-463.
- Immerzeel, Tim, Eva Jaspers & Marcel Luppens. « Religion as catalyst or restraint of radical right voting? ». *West European Politics*, 2013, vol.36 (5), p.946-968.
- Immerzeel, Tim, Hilde Coffé, Tanja van der Lippe. « Explaining the gender gap in radical right voting: A cross-national investigation in 12 Western European countries », *Comparative European Politics*, 2015, vol. 13, n°2, p.263-286.
- Ivaldi, Gilles. « Permanences et évolutions de l’idéologie frontiste ». In. Pascal Delwit (dir.). *Le Front national : mutations de l’extrême droite française*. Bruxelles: Université de Bruxelles, 2012, 240 p.
- Ivaldi, Gilles. « Toward the median economic crisis voters? The new leftist economic agenda of the Front national in France ». *French politics*, 2015, vol.13 (4), p.364-369.
- Jamin, Jérôme. « *L’extrême droite en Europe* », Bruxelles:Bruylant, 2016, 608 p.

- Jackman, Robert W. & Karin Volpert. « Conditions favouring parties of the extreme right in Western Europe », *British journal of political science*, 1996, vol.26 (4), p.501-521.
- Kitschelt, Herbert & Anthony J. McGann. *The radical right in Western Europe: a comparative analysis*. Ann Arbor:University of Michigan press, 1995, 332 p.
- Kling, Anne. *FN...tout ça pour ça! : La très étonnante évolution du Front national*. Strasbourg: Éditions Mithra, 2012, 253 p.
- Klandermans, Bert & Nonna Mayer. *Extreme right activists in Europe: through the magnifying glass*. London:Routledge, 2006, 309 p.
- Lecoeur, Erwan. *Un néo-populisme à la française : Trente ans de Front national*. Paris : La Découverte, 2003, 288 p.
- Le Pen, Marine. « À contre flots ». Paris: Grancher, 2011, 326 p.
- Lubbers, Marcel & Peer Scheepers. « French Front national voting: a micro and macro perspective ». *Ethnic and racial studies*, 2002, vol.25 (1), p.120-149.
- Lubbers, Marcel, Mérove Gijsberts, Peer Scheepers. « Extreme right-wing voting in Western Europe », *European Journal of Political Research*, 2002, vol.41 (3), p.345-378.
- Marthaler, Sally. « Nicolas Sarkozy and the politics of French immigration policy ». *Journal of European Public Policy*, 2008, vol.15 (3), p.382-397.
- Mayer, Nonna. *Ces Français qui votent Le Pen*. Paris : Flammarion, 2002, 479 p.
- Mayer, Nonna. « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen ». *Revue française de science politique*, 2007, vol.57, p.429-445.
- Mayer, Nonna. « The closing of the radical right gender gap in France? ». *French Politics*, 2015, vol.13 (4), p.391-414.
- Mény, Yves & YvesSurel. *Par le peuple, pour le peuple: le populisme et les démocraties*. Paris: Fayard, 2000, 326 p.
- Minkenbergh, Michael. « The radical right in public office: agenda-setting and policy effects ». *West European Politics*, 2001, vol.24 (4), p.1-21.
- Moffitt, Benjamin. « *The global rise of populism: performance, political style, and representation* ». Palo Alto: Stanford University press, 2016, 240 p.
- Mondon, Aurélien. *The mainstreaming of the extreme right in France and Australia: a populist hegemony?* Farnham: Ashgate, 2013 233 p.
- Mondon, Aurélien. « Nicolas Sarkozy's legitimization of the Front National: background and perspectives ». *Patterns of Prejudice*, 2013, vol.47, n°1, p.22-40.
- Montgomery, Kathleen A. & Ryan Winter. « Explaining the religion gap in support for radical right parties in Europe ». *Politics and Religion*, 2015, vol.8, p. 379-403.
- Mudde, Cas. « The war of words defining the extreme right party family ». *West European politics*, 1996, vol.19, n°
- Mudde, Cas. *The ideology of the Extreme right*. Manchester: Manchester University Press, 2000, 212 p.
- Mudde, Cas. *Populist radical right parties in Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, 2007, 385 p.
- Mudde, Cas & Cristobal Rovira Kaltwasser. *Brève introduction au populisme*. Paris: Éditions de l'Aube, 2018, 175 p.
- Mudde, Cas. *The far right today*. Cambridge: Polity press, 2019, 205 p.

- Norris, Pippa. *Radical right voters and parties in the electoral market*. New York: Cambridge University Press, 2005, 349 p.
- Norris, Pippa & Ronald Inglehart. *The cultural backlash theory*. Cambridge: Cambridge University Press, 2019, 540 p.
- Oesch, Daniel. « Explaining worker's support for right-wing populist parties in Western Europe: Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », *International Political Science Review*, 2008, vol.29, n°3, p.349-373.
- Reynié, Dominique. « “Heritage populism” and France's National Front », *Journal of democracy*, 2016, vol.27 (4), p.47-57.
- Rippeyoung, Phyllis L.F. « The influence of gender, work and values on European far-right party support ». *International Feminist Journal of Politics*, 2007, vol.9 (3), p.379-397.
- Rydgren, Jens. *The populist challenge: political protest and ethno-nationalist mobilization in France*. New York: Berghahn Books, 2004, 257 p.
- Rydgren, Jens. « The sociology of the Radical Right », *Annual review of sociology*, 2007, vol.33 (1), p.241-262.
- Rydgren, Jens. « Immigration sceptics, xenophobes or racists? Radical right-wing voting in six West European countries », *European journal of political research*, 2008, vol.47 (6), p.737-765.
- Savelkoul, Michael, Joran Laméris, Jochem Tolsma. « Neighbourhood ethnic composition and voting for the radical right in the Netherlands. The role of perceived neighbourhood threat and interethnic neighbourhood contact ». *European Sociological Review*, 2017, vol.33, n°2, p.209-224.
- Shields, James. *The extreme right in France: from Petain to Le Pen*. New York: Routledge, 2007, 412 p.
- Shields, James. « Support for Le Pen in France: two elections in Trompe l'oeil ». *Politics*, 2010, vol.30 (1), p.61-69.
- Shields, James. « Marine Le Pen and the ‘New’ FN: A change of style or of substance », *Parliamentary Affairs*, 2013, vol.66 (1), p.179-196.
- Shields, James. « The Front national at the polls: transformational elections or the status quo reaffirmed », *French politics*, 2015, vol.13 (4), p.415-433.
- Shields, James. « Electoral performance and policy choices in the Front national », *Parliamentary Affairs*, 2018, vol.71 (3), p.538-557.
- Simmons, Harvey. *The French National Front: the extremist challenge to democracy*. New York: Routledge, 1996, 302 p.
- Sineau, Mariette. « Paradoxes of the gender gap in France », *French politics, culture and society*, 2006, vol.24 (1), p.40-58.
- Spierings, Niels & Andrej Zaslove. « Gendering the vote for populist radical-right parties ». *Pattern of Prejudice*, 2015, vol.49 (1-2), p.135-162.
- Spierings, Niels & Andrej Zaslove. « Gender, populist attitudes, and voting: explaining the gender gap in voting for populist radical right and populist radical left parties », *West European Politics*, 2017, vol.40 (4), p.821-847.
- Stockemer, Daniel & Abdelkarim Amengay. « The voters of the FN under Jean-Marie Le Pen and Marine Le Pen: continuity or change? », *French politics*, 2015, vol.13 (4), p.370-390.

- Stockemer, Daniel. « The success of radical right-wing parties in Western European regions – new challenging findings ». *Journal of Contemporary European Studies*, 2017, vol.25, n°1, p.41-56.
- Stockemer, Daniel. *Quantitative methods for the social science: a practical introduction with examples in SPSS and Stata*. Cham: Springer, 2019, 181 p.
- Tiberj, Vincent. « La politique des deux axes : variables sociologiques, valeurs et votes en France (1988-2007) », *Revue française de science politiques*, 2012, vol.62 (1), p.71-108.
- Van der Brug, Wouter, Meindert Fennema & Jean Tillie. « Anti-immigrant parties in Europe: ideological or protest vote? ». *European Journal of Political Research*, 2000, vol.37 (1), p.77-102.
- Vasilopoulou, Sofia. *Far right parties and euroscepticism: patterns of opposition*. London: Rowman & Littlefield International. 2018, 191 p.
- Werts, Han, Peer Scheepers, Marcel Lubbers. « Euro-scepticism and radical right voting in Europe, 2002-2008: Social cleavages, socio-political attitudes and contextual characteristics determining voting for the radical right », *European Union Politics*, 2012, vol.14 (2), p.183-205.
- Zaslove, Andrej. « The dark side of European politics: unmasking the radical right ». *European integration*, 2004, vol.26, n°1, p.61-81.

ANNEXE

Tableau 3
Coefficient des facteurs déterminants un vote pour le Front national

Variabiles	Tous	Femme	Homme	Δ stat. Sign.
Femme	0.32 (0.18)*	N/A	N/A	
Age	-0.20 (0.09)**	-0.14 (0.13)	-0.24 (0.13)*	
Éducation	-0.65 (0.10)***	-0.75 (0.13)***	-0.55 (0.16)***	oui
Ouvrier	0.45 (0.19)**	0.76 (0.24)***	0.12 (0.30)	oui
Chômage	-0.59 (0.32)	0.12 (0.46)	1.05 (0.45)	
Religion	-0.34 (0.14)	0.10 (0.19)	-0.19 (0.22)	
Mariage	-0.15 (0.19)	-0.80 (0.64)	-0.28 (0.32)	
Immigration	1.19 (0.21)***	1.14 (0.27) ***	1.35 (0.40)***	
Insatisfaction Démocratie	0.49 (0.23)**	0.47 (0.31)	0.02 (0.42)	
Autoritarisme	0.67 (0.15)***	0.71 (0.20)***	0.69 (0.27)***	
Union Européenne	2.11 (0.38)***	1.27 (0.51)**	3.32 (0.69)***	oui
Conservatisme	0.42 (0.30)***	0.63 (0.41)	0.44 (0.49)	
Évaluation Le Pen	0.74 (0.10)***	0.98 (0.18)***	0.16 (0.16)***	
Pseudo R ²	0.68	0.73	0.68	
Observations	848	477	371	

Note: Les données correspondent aux coefficients de chaque variable. Erreurs-type entre parenthèses. *p<0.1 ; **p<0.05 ; ***p<0.01. Δ statistiquement significative à p<0.1 (oui); vide (non).

Tableau 4
Coefficient des effets d'interaction entre le sexe et les variables prédictives sur
l'appui au Front national

Nous présentons ici les résultats des effets d'interaction. En tout, 12 régressions ont été estimées séparément où la variable femme était en interaction avec chacune des variables du modèle successivement. Nous présentons ici uniquement les coefficients associés aux interactions entre femmes et ces variables puisqu'il serait répétitif de présenter les résultats pour les autres coefficients et ce, pour les 12 régressions. Les coefficients du tableau 4 ont été utilisés afin de déterminer si les différences entre les effets marginaux chez les hommes et les femmes du tableau 2 étaient statistiquement significatives.

Variable	Effet d'interaction
Âge	-0.27 (0.13)**
Femme X Âge	0.16 (0.16)
Éducation	-0.45 (0.15)***
Femme X Éducation	-0.33 (0.19)*
Ouvrier	0.02 (0.28)
Femme X Ouvrier	0.74 (0.36)**
Chômeur	-0.26 (0.44)
Femme X Chômeur	0.42 (0.62)
Religion	-0.21 (0.22)
Femme X Religion	0.30 (0.29)
Mariage	-0.34 (0.30)
Femme X Mariage	0.30 (0.37)
Immigration	1.10 (0.31)***
Femme X Immigration	0.15 (0.40)
Insatisfaction Démocratie	0.48 (0.34)
Femme X Insatisfaction Démocratie	0.03 (0.45)
Autoritarisme	0.55 (0.22)**
Femme X Autoritarisme	0.22 (0.30)
Union Européenne	3.26 (0.61)***
Femme X Union Européenne	-1.91 (0.75)**
Conservatisme	0.04 (0.40)
Femme X Conservatisme	0.80 (0.57)
Évaluation Le Pen	0.59 (0.13)***
Femme X Évaluation Le Pen	0.31 (0.20)
Note: Erreurs-type entre parenthèses. * p<0.1. ** p<0.05; ***p<0.01	

Codage des variables

Vote FN

Le vote pour le Front national, a été mesuré sur la question « pour quel parti avez-vous voté ». Il s'agit d'une variable dichotomique, la valeur 1 fait référence à un vote pour le Front national et la valeur 0 à un vote pour les autres partis.

Sexe

Le sexe est traduit en une variable dichotomique, la valeur 1 si le répondant est une femme et la valeur 0 si le répondant est un homme.

Age

L'âge est divisé en cinq catégories, soit 18-24 ans (pour la valeur 1), 25-34 ans (pour la valeur 2), 35-49 ans (pour la valeur 3), 50-64 ans (pour la valeur 4) et 65 ans et plus (pour la valeur 5).

Niveau d'éducation

Le niveau d'étude a été mesuré sur la question « Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ? ». Nous avons divisé cette variable en trois catégories, allant de « études primaires et moins » (pour la valeur 1) à « études secondaires » (pour la valeur 2) et « études universitaires » (pour la valeur 3).

Statut professionnel

Le statut professionnel a été mesuré sur la question « Actuellement, exercez-vous une activité professionnelle ». La variable est dichotomique, la valeur 1 si le répondant est au chômage et la valeur 0 pour toutes autres activités professionnelles.

Catégorie professionnelle

La catégorie professionnelle a été mesuré sur la question « Quelle est votre profession actuelle ou la dernière profession que vous avez exercée ? ». La variable est dichotomique, la valeur 1 si le répondant est un ouvrier et la valeur 0 pour toutes autres professions.

État matrimonial

L'état matrimonial est traduit en une variable dichotomique, la valeur 1 si le répondant est marié et la valeur 0 si non.

Religion

La variable de la religion se réfère à la fréquence à laquelle les répondants assistent aux services religieux. Elle a été séparée en quatre catégories, soit « jamais » (pour la valeur 1), « uniquement pour les cérémonies » (pour la valeur 2), « une ou deux fois par mois » (pour la valeur 3) et « au moins une fois par semaine » (pour la valeur 4).

Immigration

L'immigration, est une variable catégorielle. Elle a été construite à partir de la question suivante : « Pensez-vous qu'il y a trop d'immigrés en France ? ». Elle est séparée en quatre catégories, allant de « pas du tout d'accord » (pour la valeur 1) à « tout à fait d'accord » (pour la valeur 4). Les catégories intermédiaires sont « plutôt pas d'accord » (pour la valeur 2) et « plutôt d'accord » (pour la valeur 3).

Conservatisme social

La variable du conservatisme social a été construite à partir de la moyenne des réponses à deux variables, l'homosexualité d'une part, et l'avortement d'autre part. Cette variable a été mesurée à partir d'une échelle allant de « pas du tout d'accord » (codée 1) à « tout à fait d'accord » (codée 4). Les catégories intermédiaires sont « plutôt pas d'accord » (pour la valeur 2) et « plutôt d'accord » (pour la valeur 3).

Autoritarisme

L'autoritarisme, représente l'opinion des répondant sur le rétablissement de la peine de mort. Elle est séparée en quatre catégories, soit « pas du tout d'accord » (pour la valeur 1), « plutôt pas d'accord » (pour la valeur 2), « plutôt d'accord » (pour la valeur 3) et « tout à fait d'accord » (pour la valeur 4).

Insatisfaction politique

Le niveau de satisfaction des électeurs à l'égard du fonctionnement de la démocratie a été mesuré à partir de la question suivante : « Diriez-vous qu'en France la démocratie fonctionne... ». Encore une fois, nous avons divisé la variable en quatre catégories, allant de « très bien » (pour la valeur 1) à « pas bien du tout » (pour la valeur 4). Les catégories intermédiaires sont « assez bien » (pour la valeur 2) et « pas très bien » (pour la valeur 3).

Euroscepticisme

L'Euroscepticisme, a été mesuré à partir de la question suivante : « Pensez-vous que pour la France, faire partie de l'Union Européenne est... ». Un choix s'est fait sur la création d'une variable dichotomique indiquant si le répondant trouve que la construction européenne est « une bonne chose » (pour la valeur 0) ou « une mauvaise chose » (pour la valeur 1).

Évaluation de Marine Le Pen

L'évaluation de Marine Le Pen fait référence à une note de 0 à 10 que chaque répondant devait attribuer à Marine Le Pen, où 0 signifie qu'il n'aime pas du tout la présidente du FN et 10 signifie qu'il l'apprécie beaucoup.